

ville de Saint-Genis-Laval

**CONVENTION LOCALE
D'APPLICATION
DU CONTRAT DE VILLE
MÉTROPOLITAIN
2024-2030**

Engagements quartiers 2030



| | |
|--|----|
| Editos | 4 |
| Introduction | 8 |
| La politique de la ville : concentrer les moyens sur les quartiers qui en ont le plus besoin | 9 |
| Une convention locale d'application (CLA) pour agir au plus près des quartiers | 9 |
| Une convention élaborée selon une méthodologie participative | 10 |
| Une convention qui s'intègre dans les démarches et dispositifs locaux existants | 12 |
| Une convention qui s'appuie sur la dynamique du Sud-Ouest Lyonnais (SOL) | 13 |
| Les Collonges, périmètre d'application de la convention locale d'application | 14 |
| L'identité géographique du quartier des Collonges | 15 |
| Indicateurs socio-économiques du quartier des Collonges | 18 |
| Un quartier contrasté par une jeunesse importante et une population vieillissante | 18 |
| Malgré l'activité des ménages, la dépendance aux prestations sociales est forte | 20 |
| Un taux d'emploi plus faible particulièrement chez les femmes pour des demandeurs d'emploi peu diplômés | 23 |
| Une commune présentant des ressources économiques notables avec des entreprises innovantes, leaders sur leur activité | 25 |
| Les jeunes des Collonges sont particulièrement éloignés de la formation, l'emploi et l'insertion et peu présents dans les structures | 26 |
| Bilan de la Mission Locale | 27 |
| Bilan de la prévention spécialisée de la Fondation AJD | 27 |
| Les ressources pour l'insertion et l'emploi des jeunes | 28 |
| Des habitants mobiles dans un parc social bien occupé qui ont un sentiment d'insécurité | 29 |
| Des enjeux repérés d'aménagement et de sécurité | 30 |
| Les ressources | 30 |
| La parentalité, une question prépondérante | 30 |
| Des enjeux de repérage, d'accompagnement et de coordination de la parentalité | 30 |
| Des ressources de soutien de la parentalité en nombre important sur le quartier | 31 |
| Malgré l'objectif de réussite éducative des parents comme des enfants, la scolarité est trop souvent subie | 33 |
| Des enjeux repérés autour de la réussite éducative | 33 |
| Les ressources pour la réussite éducative | 33 |
| Des habitants en moins bonne santé mentale et plus affectés par les maladies chroniques | 35 |
| Des enjeux liés aux effets délétères de la précarité sur la santé | 36 |
| Les ressources pour aborder les sujets de santé | 36 |
| Retour sur la convention locale d'application 2015-2023 | 37 |
| Axe « Rattachement du quartier politique de la ville au reste de la ville » | 38 |
| Axe « Mobilisation des politiques publiques » | 39 |
| Axe « Renforcer le lien social » | 40 |

| | |
|--|-----------|
| Axe « Les valeurs de la République » | 42 |
| Le plan d'action de la convention locale d'application 2024-2030 | 43 |
| Axe 1 : Réduire les inégalités au regard de l'emploi entre le quartier et le reste de la commune | 44 |
| Objectif stratégique 1: Agir sur l'éducation aux compétences psychosociales | 44 |
| Objectif stratégique 2 : Agir sur l'égalité des chances | 44 |
| Objectif stratégique 3 : Développer les sources d'emplois alternatives | 45 |
| Objectif stratégique 4 : Lever les freins des demandeurs d'emploi | 45 |
| Objectif stratégique 5 : Favoriser l'accès le recours aux droits | 45 |
| Axe 2 : Accompagner à la parentalité et lutter contre le décrochage scolaire, notamment auprès des familles monoparentales | 45 |
| Objectif stratégique 1 : Permettre à chacun de mieux vivre la scolarité | 46 |
| Objectif stratégique 2 : Outiller les parents dans l'éducation de leurs enfants et notamment les parents d'adolescents | 46 |
| Objectif stratégique 3 : Travailler sur l'épanouissement de l'enfant avec un accompagnement global | 46 |
| Axe 3 : Améliorer la qualité de vie, l'attractivité du quartier et renforcer la tranquillité publique | 47 |
| Objectif stratégique 1 : Développer un lien social fédérateur et favoriser la mixité sociale | 47 |
| Objectif stratégique 2 : Améliorer les espaces publics et la propreté | 47 |
| Objectif stratégique 3 : Rattacher le quartier aux quartiers environnants et au centre-ville | 47 |
| Objectif stratégique 4 : Améliorer le sentiment de sécurité | 48 |
| Axe 4 : Favoriser une égalité dans l'accès aux soins | 48 |
| Objectif stratégique 1 : Faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire | 48 |
| Objectif stratégique 2 : Développer la prévention et la promotion de la santé | 48 |
| Objectif stratégique 3 : Faciliter l'accès aux soins en santé mentale | 49 |
| La gouvernance | 50 |
| Animation du contrat de ville | 51 |
| Instances de pilotage | 51 |
| La participation citoyenne | 52 |
| Suivi et évaluation | 52 |
| Annexes | 53 |
| Annexe 1 - Détail de la méthodologie de réalisation | 54 |
| La démarche d'évaluation | 54 |
| La démarche de diagnostic | 54 |
| Annexe 2 - Le quartier populaire métropolitain des Barolles (ex-QVA) | 55 |
| Glossaire | 56 |
| Signataires | 58 |

EDITOS



La nouvelle génération de contrats de ville «Engagements quartiers 2030» est placée sous le prisme de la proximité.

Proximité avec les habitants : leur parole, leur consultation est à l'origine des enjeux des nouveaux contrats de ville. Que ce soit par les modalités de participation citoyenne propre à chaque territoire, mais aussi par les concertations citoyennes menées en 2023 par l'État au plus près des quartiers, ou encore par les assises des quartiers populaires conduites par la Métropole de Lyon, les habitants ont pu s'exprimer, partager leur quotidien et leurs besoins.

Proximité avec les territoires : les élus ont été pleinement associés à la démarche de mise en place de la nouvelle géographie prioritaire. Les nouveaux périmètres des quartiers ont été travaillés avec les réalités de terrain, les fragilités nouvelles observées ou encore les projets d'aménagement à venir. Le dimensionnement des quartiers a été questionné avec les élus, les techniciens des collectivités et ceux de l'État, avec le souci permanent de la cohérence territoriale, de l'adaptation fine aux territoires.

Proximité dans le déploiement d'«Engagements Quartiers 2030» : lancé par le Président de la République avec des orientations claires, le plan «Quartiers 2030» a l'ambition de décliner au plus près des réalités territoriales les engagements liés à la politique de la ville. En effet, les nouveaux contrats de ville, au delà des enjeux portés à l'échelle intercommunale, doivent prendre en considération les projets de territoires à la maille communale et/ou celle des quartiers. Pour le contrat de ville déployé au niveau de la Métropole de Lyon, le choix a été fait de traduire ces projets de territoires par des conventions locales d'application.

C'est dans ce contexte que la commune de Saint-Genis-Laval déploie la présente convention. Elle a vocation à constituer la coloration territoriale du contrat de ville métropolitain, en l'adaptant au plus près des besoins des Saint-Genois. Elle est en adéquation avec le contrat de ville, tout en portant des déclinaisons spécifiques au quartier des Collonges.

Aux côtés de l'État et de la Métropole, je salue particulièrement l'engagement de la commune de Saint-Genis-Laval, qui par cette convention, a choisi d'analyser ses besoins propres et de poser des réponses concrètes pour les habitants des Collonges. Agir à Saint-Genis-Laval, c'est notamment, prioriser les actions en matière d'emploi et d'insertion afin de réduire les inégalités avec le reste de la commune, agir pour la réussite éducative, travailler sur la parentalité en particulier pour les familles mono-parentales sur-représentées dans le quartier des Collonges, améliorer la qualité de vie, l'attractivité du quartier et favoriser la tranquillité, et, à l'instar du Contrat local de santé intercommunal, favoriser une plus grande égalité dans l'accès aux soins.

La mise en œuvre de cette convention et sa réussite reposent sur la mobilisation des acteurs de la politique de la ville. Services de l'État, collectivités, bailleurs, organismes sociaux, associations, tous sont les chevilles ouvrières de cette ambition collective en associant leurs compétences et leurs moyens. La coordination de proximité entre ces différentes énergies est la clé d'une réponse de qualité apportée aux habitants.

Forts de ces outils contractuels, co-construits et partagés, forts de ces partenariats noués, nous entrons dès à présent dans le temps de la déclinaison et donc de l'action. Notre cap est donc clair : garantir l'égalité républicaine dans les quartiers et toujours améliorer les conditions de vie de leurs habitants.



Fabienne BUCCIO
Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône

Pour les grandes lyonnaises et les grands lyonnais les quartiers sont des espaces de vie, de sociabilité et d'échanges.

Depuis des décennies, notre métropole a peu à peu pris sens par ses quartiers et en particulier ses quartiers populaires. Depuis la Grappinière à Vaulx en Velin en 1979 en passant par la marche pour l'égalité et contre le racisme né aux Minguettes en 1983 jusqu'aux émeutes de 1990 c'est ici que se sont inventés les principes fondamentaux de la politique de la ville. Mais c'est surtout ici que des femmes et des hommes ont cherché à inventer, réinventer le lien social dans les quartiers de manière de plus en plus en plus délicate, de plus en plus ardue tant les inégalités se sont accrues depuis 40 ans.



Le contrat de ville et la convention locale d'application de Saint-Genis-Laval qui le déclinent permettent de donner un cap à l'action des pouvoirs publics, des associations, des structures d'éducation populaire, des habitants et habitantes dans nos quartiers populaires. Ils prennent une importance singulière pour la période 2024-2030. En effet, l'ampleur des défis écologiques et sociaux auxquels les quartiers populaires sont confrontés implique, plus que jamais, de mobiliser toutes les politiques publiques pour assurer transition et justice sociale. Les habitantes et les habitants sont en effet les premières victimes du réchauffement climatique et des inégalités. Depuis 2020, la Métropole de Lyon poursuit son soutien pour la transformation et le développement des quartiers des Collonges et des Barolles au travers des projets de gestion sociale et urbaine de proximité ou du soutien aux animations de l'été. Ces interventions sont non seulement nécessaires au regard des défis et des difficultés mais se justifient également par la convergence des ambitions et des orientations pour le territoire lyonnais.

La convention locale d'application de Saint-Genis-Laval apporte une nouvelle pierre à l'édifice de cette transformation en s'attachant à consolider le socle, à savoir l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitantes et des habitants. Trois priorités caractérisent le contrat de ville métropolitain. D'abord assurer par tous les moyens possibles l'accès aux droits et aux services publics des habitants et habitantes des quartiers populaires. Cela suppose la mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics. C'est la voie privilégiée pour réduire les inégalités. Ensuite renforcer la présence humaine dans nos quartiers populaires pour plus de tranquillité, pour assurer une plus grande réussite à toutes et tous. Enfin rendre possible la participation effective des habitants et habitantes et faire en sorte qu'ils soient associés à la conduite de la politique dans les quartiers populaires. Ils sont les premiers porteurs des solutions. Ces priorités doivent d'être déclinées au plus proche des besoins des quartiers populaires lyonnais.

La convention Locale d'application porte des ambitions sociales marquées en matière de réductions des inégalités pour l'emploi ou la santé, d'accompagnement à la parentalité et de lutte contre le décrochage scolaire. Il est également souhaité de travailler la qualité de vie, l'attractivité des quartiers et la tranquillité publique. La Métropole de Lyon se veut accompagnante sur ces enjeux en mobilisant les politiques de droit commun de l'ensemble des partenaires qui devront conforter les actions entreprises afin de contribuer à la qualité de vie et à la réussite des quartiers populaires de Saint-Genis-Laval.

Renaud PAYRE

Vice-président de la Métropole de Lyon

En charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville

Entre campagne et ville, entre le métro et les vaches, Saint-Genis-Laval est une commune où la diversité fait notre force.

Ici, jeunes, familles, aînés, ou encore personnes en difficulté, se côtoient et façonnent notre identité. Cette pluralité est le cœur battant de notre territoire. Avec la mise en œuvre de la Convention Locale d'Application du contrat de ville « Engagements Quartier 2030 », nous voulons construire ensemble une société plus juste, plus solidaire et créatrice de liens.

Mais qu'est-ce que la Convention Locale d'Application pour Saint-Genis-Laval ? Elle est l'adaptation locale du contrat de ville métropolitain. Concrètement, elle traduit les engagements pris à l'échelle de la Métropole en actions efficaces, au plus près des réalités territoriales de Saint-Genis-Laval, elle répond aussi aux besoins spécifiques du quartier des Collonges. Ses priorités sont claires : l'emploi, la réussite scolaire, la tranquillité publique, et l'accès aux soins. Elle fait de nos services municipaux des acteurs essentiels de la politique de la ville, en leur donnant les moyens d'intervenir de manière cohérente et ciblée. Ici, chaque action est pensée pour améliorer la qualité de vie des habitants.

La grande force de cette convention réside dans la participation des Saint-Genois, des habitants engagés, des partenaires mobilisés, des échanges riches et constructifs. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice, démontrant que Saint-Genis-Laval sait s'unir pour avancer. Nous sommes convaincus que c'est ensemble, main dans la main, que nous construisons une ville plus inclusive, une ville où chacun a sa place. Nous devons poursuivre avec des politiques publiques collaboratives, où chaque partie prenante est invitée à contribuer activement. Ce contrat incarne pleinement le sens de la participation citoyenne, un axe fort de l'équipe municipale.

À Saint-Genis-Laval, nous avons choisi de nous appuyer sur ce qui fonctionne déjà, avec des projets plébiscités par les habitants. La Convention Locale d'Application du contrat « Engagements Quartier 2030 » repose sur ces fondations solides, avec des outils qui dépassent toutefois largement le quartier des Collonges. Elle permet aussi de renforcer les services municipaux, en leur offrant plus de cohérence et d'ampleur, car ces services deviennent des acteurs essentiels de notre « politique de la ville ». À Saint-Genis-Laval, la politique de la ville est l'affaire de tous.

Forts de cette dynamique, nous poursuivons notre engagement pour réduire les inégalités entre tous les Saint-Genois. Saint-Genis-Laval, c'est une ville aux multiples visages, une ville où chacun doit pouvoir vivre dignement et être acteur de son avenir.



Marylène Millet

Maire de Saint-Genis-Laval

Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

INTRODUCTION



La politique de la ville :
concentrer les moyens sur les quartiers
qui en ont le plus besoin

La loi Lamy du 21 février 2014 définit la Politique de la Ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est mise en œuvre dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. L'enjeu est de favoriser la mixité, la justice sociale et l'engagement citoyen dans ces quartiers.

La politique de la ville s'appuie en priorité sur la mobilisation des différentes politiques publiques. C'est en effet une politique transversale qui s'adosse à toutes les politiques de droit commun : urbanisme, cadre de vie, cohésion sociale, éducation, culture, santé, sport mais aussi développement économique et emploi. Elle dispose également de crédits spécifiques dédiés à ces quartiers.

Une convention locale d'application (CLA)
pour agir au plus près des quartiers

La politique de la ville est mise en œuvre de manière concertée entre l'État, la Métropole de Lyon et les communes. Elle se décline dans un contrat de ville métropolitain.

Le nouveau contrat de ville métropolitain 2024-2030, « Engagement Quartiers 2030 » a été signé le 12 avril 2024. La présente convention locale d'application en est une déclinaison communale et elle permet de préciser et de contextualiser les grands enjeux pris à l'échelle métropolitaine.

En effet, la politique de la ville se traduit par des applications concrètes, spécifiques à chaque territoire, comme les actions de réussite éducative, le déploiement de postes d'adultes relais, le soutien à des associations de proximité qui portent des projets en faveur des habitants sur les quartiers ciblés, des actions mises en œuvre par les bailleurs sociaux en complément de mesures fiscales spécifiques aux quartiers classés en politique de la ville (QPV).

C'est pourquoi la commune de Saint-Genis-Laval, la Métropole de Lyon et l'État portent conjointement une équipe projet en charge de la mise en œuvre de la politique de la ville dans le quartier prioritaire des Collonges.

Par ailleurs, la commune de Saint-Genis-Laval et la Métropole de Lyon souhaitent garder une vigilance particulière sur le quartier populaire métropolitain (QPM) des Barolles, anciennement « quartier en veille active » (QVA), au niveau du suivi des indicateurs. Il s'agit de s'assurer qu'une attention particulière est apportée à ce quartier par les politiques de droit commun, en particulier en direction de la jeunesse.

Une convention élaborée selon une méthodologie participative

La CLA s'est construite en partant d'une démarche d'évaluation et d'un diagnostic de territoire pour en tirer des grands enjeux thématiques puis des orientations stratégiques d'intervention.

Cette démarche a été menée de manière partenariale, transversale et participative avec des axes d'interventions à géométrie variable qui ont associé des habitants, des acteurs locaux et des partenaires institutionnels.

Ainsi, des élus et des agents municipaux de la sphère sportive, culturelle, sociale, de l'éducation, de la mémoire et du patrimoine, de l'emploi et l'économie, des solidarités, de la vie associative, du cadre de vie, de l'urbanisme et de la transition écologique ont participé à plusieurs ateliers de réflexion et de travail.

De même, les associations du quartier et les parties prenantes, fédérées autour d'un comité local d'animation, ont pu participer à cette co-construction. Ce travail en réseau a constitué une belle opportunité de faire dialoguer les différents acteurs du quartier. Ces acteurs interviennent dans les champs de la vie sociale des habitants. Il s'agit notamment de :

- L'association des parents d'élèves du groupe scolaire Étienne Guilloux,
- Les représentants du comité de quartier des Collonges (un des 5 comités de quartier de la commune installés en 2021),
- L'association locale du Secours populaire, implanté dans le quartier des Collonges,
- L'association Mixmum's, qui est un groupe de parents rassemblés par la participation de leurs enfants au projet DEMOS - le préfixe Mix- faisant référence à l'ancrage de ce groupe auprès de la structure municipale socio-culturelle Mixcube installée dans le quartier,
- Le Centre Musical et Artistique (CMA) de Saint-Genis-Laval, école de musique associative qui développe des projets dans les quartiers,
- Le représentant de Grand Lyon Habitat, bailleur unique du quartier des Collonges,
- L'équipe projet de la politique de la ville,
- Madame la déléguée du préfet,
- L'association « Consommation, Logement, Cadre de Vie » (CLCV)
- Le service de prévention spécialisé de la fondation AJD qui intervient dans les quartiers de Saint-Genis-Laval,
- L'association « Le jardin des 4 saisons » qui cultive un jardin partagé situé au cœur des immeubles d'habitation du quartier des Collonges.

Par le biais de nombreuses réunions et de questionnaires, ce conseil local d'animation a pu percevoir collectivement le quartier comme dynamique, ouvert et convivial, doté de forces vives mais jouissant d'une image négative et d'habitants qui se sentent stigmatisés, dans un quartier à part. Il identifie plusieurs enjeux par ordre de priorités :

- Promouvoir les mixités et le vivre ensemble,
- Agir pour l'éducation et accompagner la parentalité,
- Favoriser l'implication et la mobilisation des habitants,
- Améliorer le cadre de vie et les aménagements du quartier,
- Réduire la fracture numérique,
- Favoriser l'accès à l'information et aux droits.

Des interviews plus spécifiques ont été réalisées pour des thématiques clefs telles que l'insertion, la jeunesse et la parentalité.

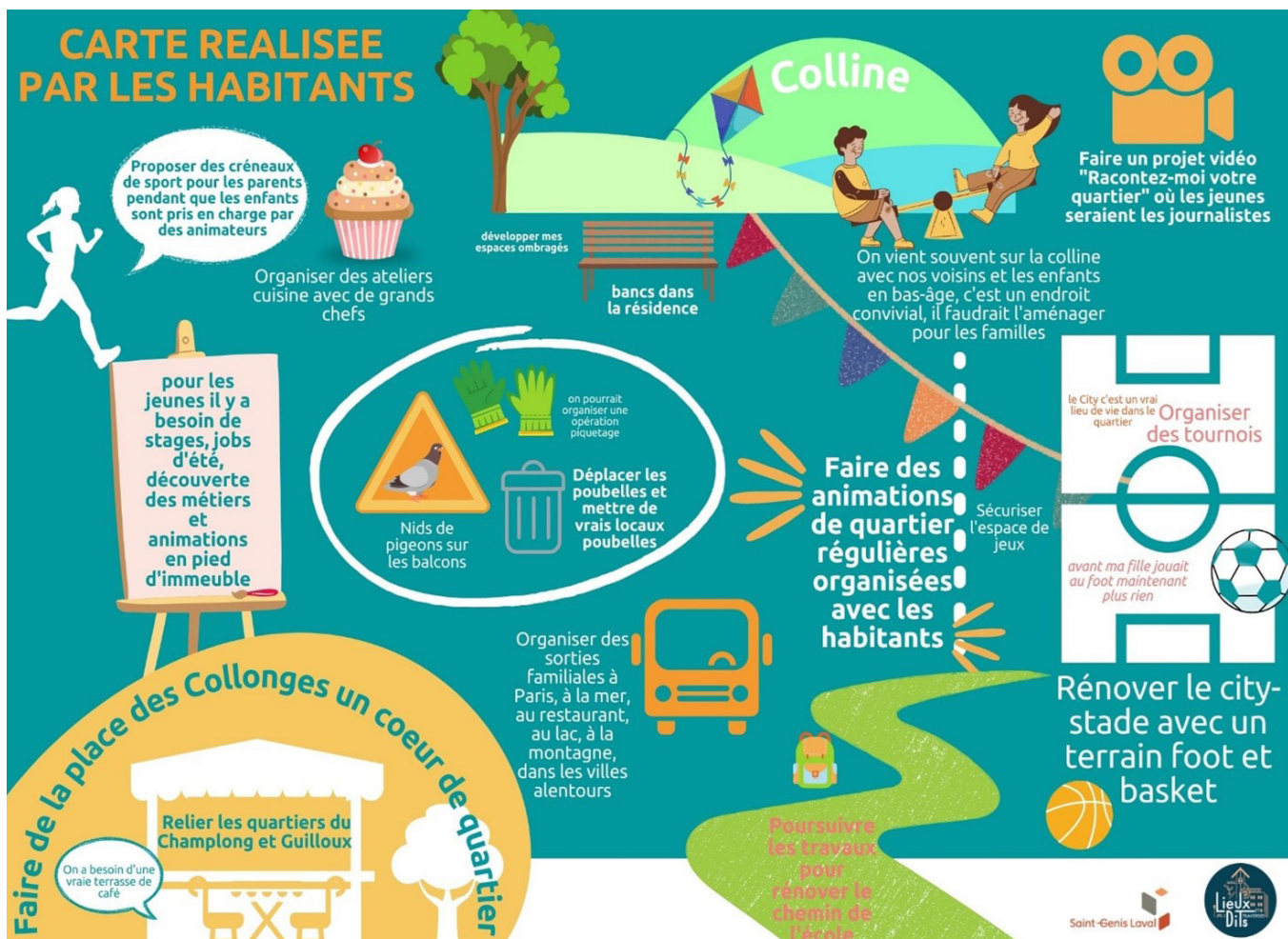
Animée par la volonté de mettre les habitants au cœur de l'action du quartier, la ville de Saint-Genis-Laval a mandaté l'association Lieux dits et Traversée en 2022, pour réaliser un diagnostic de territoire avec les habitants.



Environ 150 personnes différentes rencontrées (toutes générations confondues) lors de quatre ateliers de concertation fin juin et début juillet 2022 : devant la superette du quartier, en pied d'immeuble, au niveau des jeux pour enfants dans la résidence du Champlong ou encore devant le Mixcube. Les ateliers de concertation ont été coanimés par les partenaires du territoire.

La majorité des habitants rencontrée habite aux Collonges et à Guilloux, d'autres personnes habitent sur d'autres secteurs de Saint-Genis-Laval et souhaitent investir le quartier via les activités du MixCube, les commerces et le marché, les événements culturels organisés sur « la colline » qui jouxte le Mixcube et la barre.

La carte construite par les habitants réunit leurs priorités concrètes et leurs analyses pour améliorer leur cadre de vie en termes de vie sociale, d'animations, d'aménagements, de lien avec la commune et les autres territoires.



Le diagnostic réalisé avec les habitants confirme les constats des partenaires et notamment :

- Le souhait des parents de pratiquer une activité sportive pendant que leurs enfants sont pris en charge ;
- Le souhait d'actions ciblées en direction de la jeunesse sur les volets insertion/orientation ;
- Des attentes sur le cadre de vie avec la place des Collonges comme cœur de quartier mais également la colline comme lieu de convivialité et de sport pour les familles ;
- Le repérage du City Stade comme lieu de vie à investir pour les garçons comme pour les filles.

Sur un plan plus technique, il faut signaler que les indicateurs sur chaque quartier sont comparés à différentes échelles : moyenne des quartiers en politique de la ville de la Métropole de Lyon, échelle métropolitaine, mais aussi à l'échelle de la commune. Le détail de la démarche figure en annexe 1.

Une convention qui s'intègre dans les démarches et dispositifs locaux existants

La présente convention locale d'application est la déclinaison locale du contrat de ville métropolitain « Engagements quartiers 2030 » et des contrats ou outils thématiques déjà existants communaux ou intercommunaux, sur les thèmes de la santé, de la culture, de la tranquillité publique, de l'action sociale et de l'éducation. On peut notamment citer à ce titre les dispositifs suivants :

- Le projet social de territoire de la Métropole pour la Conférence territoriale des maires Lônes et Côteaux du Rhône
- Le contrat local de santé intercommunal entre Oullins-Pierre-Bénite et Saint-Genis-Laval, signé en décembre 2023 ;
- Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) réunissant les forces de l'ordre qu'il s'agisse de la gendarmerie ou de la police municipale, l'État par la déléguée du Préfet, les principaux des collèges et le proviseur du lycée, les bailleurs sociaux Grand Lyon Habitat, Alliade Habitat, Immobilière 3F et Lyon Métropole Habitat, des associations d'accès au droit telles que AMELY et VIFFIL, le représentant du service de prévention spécialisée de la fondation AJD, les acteurs socio-culturels tels que le centre social et culturel des Barolles, désormais renommé Escale Pierrette Morel, le Mixcube, les représentants du conseil des aînés, le service social de la Métropole de Lyon, la Mission locale intercommunale du Sud-Ouest Lyonnais, les services municipaux (réussite éducative, logement, petite-enfance-jeunesse, politique de la ville et le Centre communal d'action sociale ;
- Le programme de réussite éducative (PRE) financé par le CCAS de Saint-Genis-Laval et l'État ;
- Le projet éducatif de territoire (PEdT)
- La convention territoriale globale, avec la Caisse d'allocations familiales du Rhône et de la Métropole de Lyon ;
- La charte de coopération culturelle métropolitaine.

Le service politique de la ville de la commune participe notamment aux instances mises en place dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2024-2030 et de ces différents contrats et outils thématiques.

Une convention de Gestion urbaine et sociale de proximité (GSUP) - abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB) métropolitaine viendra compléter le est annexée au Contrat de ville métropolitain. Elle a été signée le 19 décembre 2024 sera signée début 2025 par l'État, la Métropole, les communes et les bailleurs et disposera d'une gouvernance dédiée.

Une convention qui s'appuie sur la dynamique du Sud-Ouest Lyonnais (SOL)

Le SOL est une intercommunalité de projet à l'échelle du Sud-Ouest Lyonnais qui réunit les services politiques de la ville de Saint-Genis-Laval, La Mulatière, Irigny, Oullins-Pierre-Bénite, Vernaison et Brignais.

Depuis les années 2000, la dynamique a fait la preuve de son intérêt en basant les projets sur des diagnostics des besoins et des ressources à l'échelle du bassin de vie du SOL. Elle a notamment permis de :

Dépasser les limites administratives des communes concernées.

Mutualiser les moyens entre les communes (ingénierie et financements) dans une logique de solidarité.

Favoriser la synergie des actions entre les communes pour plus d'efficacité.

Maintenir le lien avec l'État pour les communes qui ont uniquement des quartiers populaires métropolitains.

Initialement tourné vers l'emploi et l'insertion (accompagnement à la création d'activités, coaching emploi, parcours d'insertion...), le SOL a également porté des projets liés à d'autres thématiques :

- Accès au droit et médiation citoyenne,
- Accompagnement administratif et numérique,
- Création d'un réseau territorial autour du numérique, réunissant l'ensemble des équipes projets du sud-ouest lyonnais, la Métropole de Lyon, les conseillers numériques, ainsi que selon les sujets, les administrations qui dématérialisent leurs services,
- Création d'une plateforme linguistique intercommunale, qui permet de favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne, l'insertion sociale et/ou professionnelle des habitants par un accompagnement vers l'apprentissage, l'appropriation de la langue française. Pour répondre à cet objectif, la plateforme assure des permanences d'accueil, d'information et d'orientation, en direction d'un public relevant des problématiques langagières ou d'illettrisme, anime le réseau inter-ASL (ateliers socio-linguistiques),
- Formations autour du numérique,
- Amélioration des logements par l'auto-réhabilitation accompagnée, projet qui permet d'améliorer l'habitat des populations en difficulté en favorisant la capacité d'agir, les liens entre propriétaires bailleurs et leurs locataires. L'action permet aussi de repérer les ménages ayant des besoins d'accompagnement en lien avec les partenaires du territoire.

Une gouvernance spécifique a été mise en place à l'échelle du SOL à la fois technique et politique, permettant de travailler plus efficacement avec certains partenaires du droit commun (France Travail, Mission locale, Caisse d'allocation familiales, etc.).

La convention locale d'application présentée est donc le fruit d'une méthodologie participative, déployée avec les habitants et les partenaires pour adapter et faire vivre sur le territoire de la commune les objectifs de la politique de la ville.

LES COLLONGES



**périmètre d'application de la
convention locale d'application**

L'identité géographique du quartier des Collonges

Située à 8 km du centre de Lyon, Saint-Genis-Laval est membre de la Métropole de Lyon. La commune est limitrophe d'Oullins-Pierre-Bénite au nord-est, de Brignais, Vourles, Charly et Irigny au sud et de Chaponost à l'ouest. La ville de Saint-Genis-Laval, compte 20 929 habitants (source INSEE 2021), et présente un équilibre territorial entre secteurs naturels et agricoles, résidentiels et économiques, en proximité de grands axes structurants (autoroutes A450 et A7, RD342, etc.), et d'infrastructures phares (terminus sud de la ligne B du métro, etc.).

Elle se compose notamment des secteurs et activités suivants :

- Un centre-ville ancien où se regroupent 130 commerces et services de proximité (soit 56,7% de l'offre commerciale) ;
- Près de 280 entreprises réparties sur une zone d'activité et deux zones industrielles dont la plus importante, la « ZI La Mouche » (170 entreprises) est implantée à l'est de la commune, en bordure du quartier des Collonges ;
- Deux secteurs principaux d'habitat social, que sont les Collonges (situé à l'est, à proximité du centre ancien) et les Barolles (situé au sud) ;
- De zone d'habitats privés collectifs et pavillonnaires intercalés autour le centre ancien et entre les secteurs d'habitat social ;
- Une importante portion du territoire (près de 40%) en zone agricole ou naturelle. La commune intègre deux espaces naturels sensibles (ENS) : le plateau des Hautes-Barolles et le plateau des étangs, ce dernier étant partagé avec les communes de Charly, Irigny et Vernaison.

La commune présente de fortes perspectives de développement, notamment en raison du déploiement de la zone d'aménagement concerté du Vallon de Saint-Genis-Laval à l'est, qui a pour objectif de créer un quartier durable et paysagé. Dans la continuité de son histoire et de son identité, ce projet urbain offrira à l'horizon 2040 de nouveaux équipements publics (un nouveau groupe scolaire, un gymnase, une crèche), une offre de logements abordables (60 % sur les 1350 logements construits) et de nouveaux espaces de vie grâce à une programmation mixte et une forte densité d'espaces paysagers et naturels avec un parc central de plus de 13 hectares. A terme, ce projet permettra de :

- Créer un nouveau quartier mixte, équipé, bien desservi ;
- Construire un quartier durable, qui compose avec l'existant (notamment le grand paysage) et qui est adapté au changement climatique ;
- Conserver et développer une trame verte structurante et ambitieuse et garantir l'inscription du site dans le territoire ;
- Accompagner l'arrivée du métro B (station Saint-Genis-Laval – Hopital-Lyon-Sud ouverte en octobre 2023) et le pôle multimodal (parking relais et gare de bus), qui réunit autour du métro de nombreuses solutions de mobilités : le plus grand parc-relais du réseau en matière de mobilités actives, des cheminements piétons-cycles et une dizaine de lignes de bus et de cars qui transitent dans une gare dédiée.

Le projet permet également un développement économique puisque 84 000 m² de surface tertiaire, économique et hospitalière seront réalisés, principalement dans les secteurs Cœur de vallon et Chazelles, soit 2 400 emplois attendus à l'horizon 2035-2040.

De plus, en termes de développement, le quartier Guilloux, en proximité du quartier des Collonges, fera l'objet d'un réaménagement. En effet, au regard de l'enjeu social et sociétal, les objectifs sont de créer un lieu de vie à l'échelle du quartier et une liaison avec le quartier politique de la ville des Collonges, de diversifier l'offre de logements pour favoriser la mixité démographique et sociale et de créer du lien social et intergénérationnel avec le reste de la ville.

Au sein de la commune, le quartier des Collonges remplit les critères de la Loi Lamy de 2014 (nombre d'habitants supérieur à 1000 et revenus médian inférieur à 13 300€/an), et il est donc qualifié de quartier prioritaire ; il bénéficie des dispositifs de l'État en matière de politique de la ville.

Le quartier des Collonges est situé à l'est de la commune, en contrebas du centre-ville et constitue la porte d'entrée est de la ville en lien avec Pierre-Bénite et Irigny. Implanté en limite de la zone industrielle de «la Mouche», il est situé à 15 minutes à pied du nouveau terminus du métro B et de l'hôpital Lyon-Sud. Il est également bien desservi par le réseau de bus.

Le quartier des Collonges comprend la totalité de la résidence du Champlong gérée par un seul



bailleur Grand Lyon Habitat. Achevé en 1968, ce grand ensemble a servi à loger le personnel des Hospices civils de Lyon (HCL) travaillant à l'hôpital Lyon Sud. Géré par la Société anonyme de construction de la ville de Lyon (SACVL), il a été racheté par l'OPAC du Grand Lyon en 2003, devenu depuis Grand Lyon Habitat. Le quartier se compose de 84 % de logements sociaux.



Ce grand ensemble comporte 533 logements dont 84 sont en accession à la propriété (sur 3 des 4 « Cubes ») gérés par Grand Lyon Habitat comme bailleur et syndic de copropriété :

- > La «Barre» : 8 allées en R+8 / 128 logements
- > La «Tour» : 1 allée en R+16 / 96 logements
- > La «Manivelle» : 12 allées en R+7 / 197 logements
- > Les «Cubes» : 4 allées en R+6 / 112 logements



Le quartier des Barolles quant à lui était classé quartier en veille active (QVA) jusqu'en 2023, et ne remplit désormais plus les critères, mais sa fragilité demeure, ce qui est reconnu par la Métropole de Lyon qui l'a inscrit comme un quartier populaire métropolitain (QPM), sujet à une attention particulière. Dans ce cadre, la Métropole de Lyon interviendra plus spécifiquement sur les thématiques suivantes :

- Gestion urbaine et sociale de proximité (GSUP) ;
- Ingénierie en politique de la ville ;
- Soutien aux animations en quartiers d'été, en lien avec les partenaires, dont l'Escale Pierrette Morel (ex- Centre social et culturel des Barolles).

Indicateurs socio-économiques du quartier des Collonges

Un quartier contrasté par une jeunesse importante et une population vieillissante

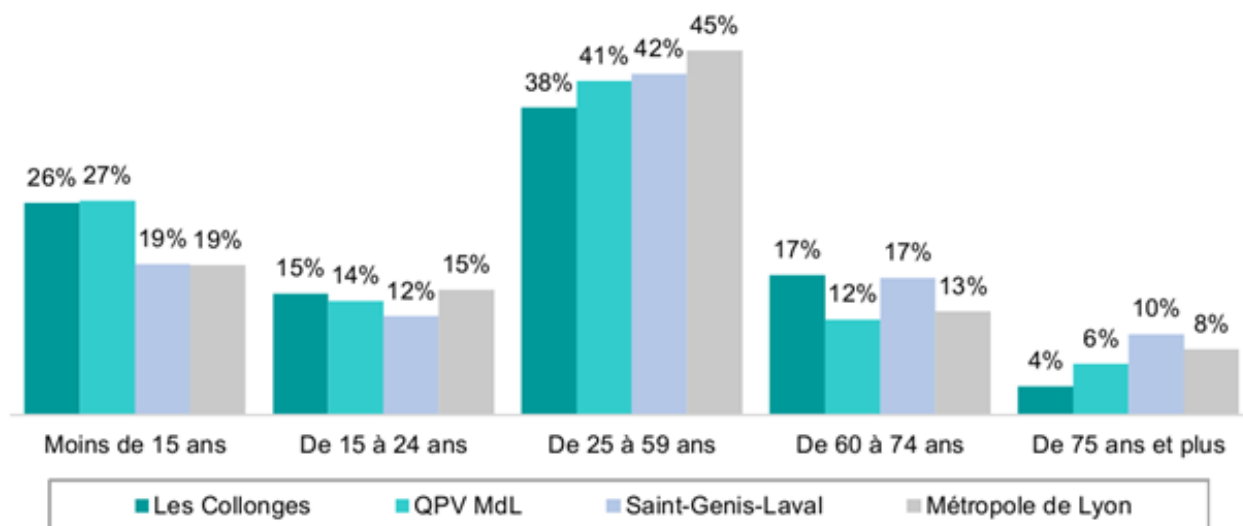
Le quartier politique de la ville des Collonges compte 1 236 habitants¹, mais on observe un taux d'évolution négatif : -9% entre 2013 et 2020 et des caractéristiques contrastées en terme de répartition sur l'échelle des âges.

Le quartier demeure caractérisé par une population globalement jeune :

- 41% des habitants ont moins de 25 ans, contre 35% pour la Métropole de Lyon ;
- Un indice de jeunesse élevé : 1,7 contre 0,9 pour Saint-Genis-Laval et 1,2 pour la Métropole de Lyon, mais légèrement inférieur à la moyenne des quartiers en politique de la ville de la Métropole de Lyon, à 1,9.

¹ Insee, recensement de la population, 2020

Répartition de la population par tranches d'âge en 2018



Insee - Estimations démographiques RP 2018

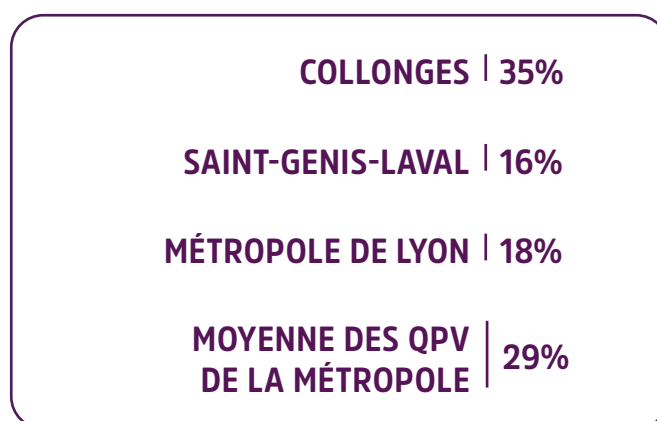
Le quartier est toutefois marqué par un phénomène plus prégnant qu'auparavant de vieillissement de ses habitants :

- La part des habitants de 75 ans est plus faible aux Collonges que dans d'autres quartiers (4% contre 6% pour les QPV de la Métropole de Lyon, 10% sur Saint-Genis-Laval et 8% pour la MDL) ;
- La part des 60-74 ans dans le quartier des Collonges est au même niveau que dans le reste de la commune (17% contre 12% pour la moyenne des QPV de la Métropole de Lyon et 13% pour la Métropole de Lyon) et une augmentation de +49% des 65 ans et plus entre 2013 et 2018.

Du point de vue des ménages, on observe une forte proportion de familles monoparentales comparée à tous les autres territoires, comme le montre le tableau ci-dessous.

Familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages

(Insee, recensement de population, 2018)



Le pourcentage de population étrangère et immigrée² est inférieur à la moyenne des quartiers en politique de la ville de la Métropole, mais largement supérieur à l'ensemble de Saint-Genis-Laval : 19% de nationalité étrangère contre 6% pour la commune (10% pour la Métropole de Lyon) et 28% de population immigrée contre 11% pour la commune (17% pour la Métropole de Lyon).

² Source INSEE : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir Français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine 19 géographique d'un immigré.

| POPULATION | LES COLLONGES | QPV MDL | SAINTE-GENIS-LAVAL | MÉTROPOLE DE LYON |
|--------------------|---------------|---------|--------------------|-------------------|
| FEMMES | 52 % | 52 % | 52 % | 52 % |
| ÉTRANGERS | 19 % | 26 % | 6 % | 10 % |
| IMMIGRÉS | 28 % | 34 % | 11 % | 17 % |
| INDICE DE JEUNESSE | 1.7 % | 1.9 % | 0.9 % | 1.2 % |

Les personnes seules sont davantage représentées parmi les foyers allocataires (42% contre 35% à Saint-Genis-Laval), contrairement aux couples avec enfants (31% contre 44% à Saint-Genis-Laval). L'évolution est à la hausse pour les personnes seules (+11%) à l'instar du reste de la commune.

Malgré l'activité des ménages, la dépendance aux prestations sociales est forte

Au sein du quartier des Collonges, 53% des ménages sont des foyers à bas revenus³, contre 40% pour la Métropole de Lyon (source INSEE 2020). 16% des foyers perçoivent le RSA, contre moins de 5% pour la Métropole et Saint-Genis-Laval, mais ce pourcentage est en baisse de 3 % entre 2018 et 2021 (source CAF 2021).

Le revenu médian déclaré par unité de consommation en 2020 est de 12 290 euros, contre 26 440 euros pour Saint-Genis-Laval et 22 880 euros pour la Métropole de Lyon. Il est en baisse de -3% en euros constants sur la période 2015-2020 dans le quartier des Collonges, alors qu'à l'échelle de la commune, on constate une hausse de +1% (source CAF 2021).

| REVENU DÉCLARÉ | LES COLLONGES | SAINTE-GENIS-LAVAL | MÉTROPOLE DE LYON |
|--|---------------|--------------------|-------------------|
| REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ (Filosofi 2020) | 12 290 | 26 440 | 22 880 |
| ÉVOLUTION 2015-2020 (en euros constants) | -3 % | +1 % | +2 % |
| RAPPEL - REVENU MÉDIAN (RFL 2011) | 10 900 | 23 727 | 20 334 |

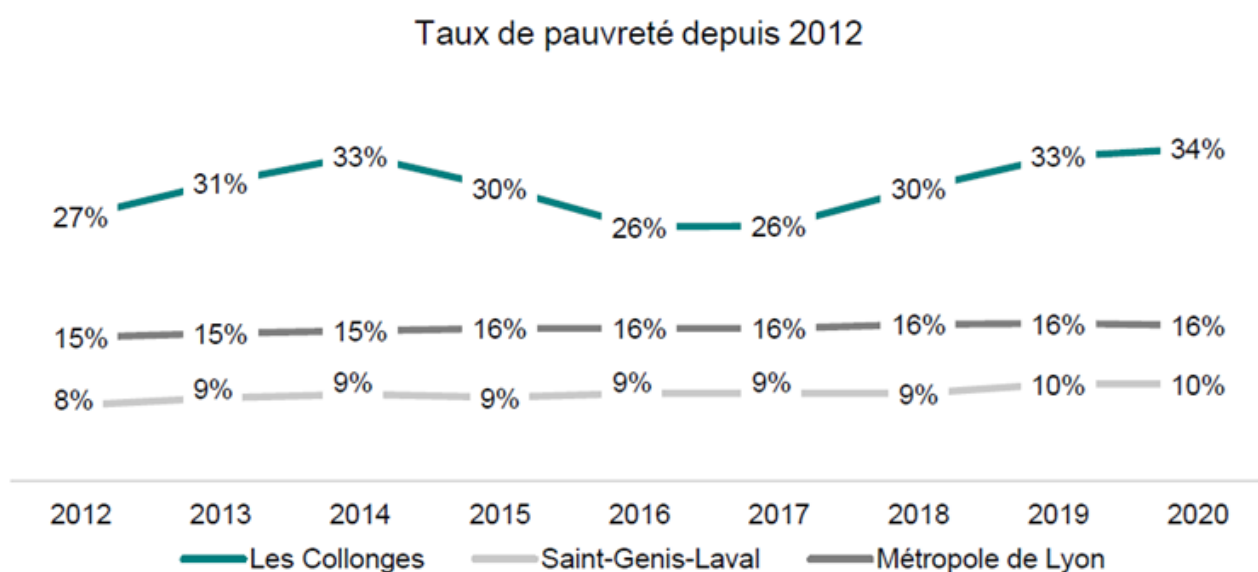
Insee - RP 2018 ; DREAL RPL S au 01/01/2021 ; DDT du Rhône-inventaire SRU (foyers) ; Insee Pôle-emploi T3 2022
Insee-Filosofi 2020 ; Insee revenus fiscaux localisés 2011

³ Sont considérés comme ménages à bas revenus, ceux qui perçoivent moins de 60 % du revenu par unité de consommation médian (soit moins 13 170€ pour l'année 2020)

Le revenu médian disponible par unité de consommation en 2020, incluant les prestations sociales, est de 15 840 euros contre 26 240 euros pour Saint-Genis-Laval et 23 200 euros pour la Métropole de Lyon. Le 3ème quartile des Collonges correspond à peu près au 1er quartile de la commune, c'est-à-dire que le quart des plus hauts revenus sur les Collonges correspondent au quart des plus faibles revenus de la commune dans son ensemble (*Insee - Filosofi 2020*).

Si le taux de pauvreté⁴ est de 35 % aux Collonges, il est de 42 % pour la moyenne des quartiers en politique de la ville de France, de 16 % pour la Métropole de Lyon, et de 10 % pour la commune de Saint-Genis-Laval (source ANCT 2020). Ce taux fluctue dans le quartier des Collonges, alors qu'il est stable au niveau de la commune. Une hypothèse d'analyse est que cela démontre une précarisation des situations, de fragilisation du quartier.

Ce taux oscille depuis 2012 avec un creux en 2016-2017 à 26% et une remontée constante depuis alors que les taux de la commune et de la Métropole sont restés stables. Les évolutions du revenu disponible sont sujettes à beaucoup plus de fluctuation aux Collonges que dans les autres territoires de comparaison qui restent assez stables.



Insee - Filosofi 2012 à 2020

Une part importante des allocataires perçoit la prime d'activité : 43% des allocataires aux Collonges contre 34% dans l'ensemble des quartiers en politique de la ville, 29 % sur la commune et 30% pour la Métropole de Lyon, en forte augmentation sur tous les territoires.

⁴ Le taux de pauvreté correspond à la part de population sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian de la France métropolitaine. En 2020 ce seuil était de 13 440€ 21

| | LES COLLONGES | QPV MDL | SAINT-GENIS-LAVAL | MÉTROPOLE DE LYON |
|--|---------------|---------|-------------------|-------------------|
| NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DE LA CAF | 361 | 47 952 | 3 776 | 362 065 |
| Evolution 2018-2021 | 2 % | 0 % | 4 % | 9 % |
| ALLOCATAIRES PERCEVANT L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ (AAH) | 13 % | 11 % | 10 % | 7 % |
| Evolution 2018-2021 | 2 % | 2 % | 15 % | 11 % |
| ALLOCATAIRES PERCEVANT LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) | 16 % | 22 % | 10 % | 12 % |
| Evolution 2018-2021 | -3 % | -1 % | -2 % | 8 % |
| ALLOCATAIRES PERCEVANT LA PRIME D'ACTIVITÉ | 43 % | 34 % | 29 % | 30 % |
| Evolution 2018-2021 | 52 % | 23 % | 52 % | 50 % |

En regardant les données de revenu disponible médian au carreau⁵, on peut repérer 3 carreaux au Sud Est qui apparaissent en nette dégradation à la fois en terme de niveau de vie et par la part de ménages pauvres. Toutefois, ceci apparaît comme peu significatif car sur ces carreaux se situe une seule maison avec deux habitants et le parc de logement des gens du voyage sédentarisés. Au regard de ces données, l'enjeu de la politique de la ville est donc, pour réduire l'écart de développement entre les Collonges et le reste de la commune, de lever les freins à l'emploi, favoriser l'autonomie et la réalisation personnelle.

⁵ Utilisation du carroyage par l'Insee : Les données carroyées sont des données diffusées sur une maille originale, ne correspondant à aucun découpage administratif ou historique connu : celle de carrés, dont les côtés peuvent aller de 200 mètres jusqu'à plusieurs kilomètres.

Un taux d'emploi plus faible particulièrement chez les femmes pour des demandeurs d'emploi peu diplômés

Selon les données de l'Insee en 2020, le taux d'emploi des 15-64 ans au sein du quartier des Collonges est de 49,7%, contre 74,4% sur la commune, et 64,8 % sur la Métropole de Lyon⁶. Ce taux est plus faible chez les femmes (42,8%) contre 70,6% pour la Métropole de Lyon. Le taux de chômage quant à lui est de 21,4% au sein du quartier des Collonges, contre 9,1% sur Saint-Genis-Laval et 12,1% sur la Métropole de Lyon.

| EMPLOI ET PRÉCARITÉ | LES COLLONGES | QPV MDL | SAINT-GENIS-LAVAL | MÉTROPOLE DE LYON |
|--|---------------|---------|-------------------|-------------------|
| TAUX D'EMPLOI 15 - 64 ANS | 50 % | 46 % | 66 % | 63 % |
| TAUX D'EMPLOI DES FEMMES (15 - 64 ANS) | 41 % | 39 % | 64 % | 60 % |
| TAUX D'EMPLOI DES ÉTRANGERS (15 - 64 ANS) | 49 % | 42 % | 50 % | 49 % |
| ACTIFS OCCUPÉS EN EMPLOI PRÉCAIRE (À DURÉE LIMITÉE ; 15 ANS ET +) | 20 % | 22 % | 11 % | 15 % |
| FEMMES OCCUPÉES EN EMPLOI PRÉCAIRE (À DURÉE LIMITÉE ; 15 ANS ET +) | 19 % | 23 % | 11 % | 16 % |
| POPULATION OCCUPANT UN EMPLOI À TEMPS PARTIEL | 21 % | 23 % | 18 % | 18 % |

L'Agence France Travail enregistre 153 demandeurs d'emploi catégorie ABC au 3e trimestre 2021 dans le quartier des Collonges. 12% des demandeurs d'emploi de la commune vivent dans le quartier.

Les caractéristiques fines des demandeurs d'emploi du quartier des Collonges selon les données Pôle emploi du 31 décembre 2021 sont les suivantes :

- Un taux de demandeurs d'emploi de longue durée (1 an et plus) de 53%, plus important que sur les autres quartiers en politique de la ville (48%) et la Métropole (47%), et en augmentation ;
- 29% des personnes en demande d'emploi sont peu ou pas diplômées, soit un taux équivalent aux autres territoires de comparaison et dans une dynamique à la baisse.
- Plus du tiers des demandeurs d'emploi du quartier ont un niveau CAP/BEP, contre 24% pour la Métropole de Lyon et 50% de ces demandeurs d'emploi ont un niveau bac et plus, contre 63% pour la Métropole de Lyon, en augmentation de 22% ;
- En 2019, 69% des demandeurs d'emploi ont le permis de conduire et 55% sont motorisés, soit légèrement plus que la moyenne des quartiers en politique de la ville, mais bien en dessous de Saint-Genis-Laval (respectivement 78 % et 66%)⁷.

⁶ Source Insee, recensement de population 2021

⁷ Source Pôle Emploi selon extraction du 22/11/2019

| DONNÉES ACTUELLES FIN 2021 | LES COLLONGES | QPV MDL | SAINT- GENIS-LAVAL | MÉTROPOLE DE LYON |
|--|---------------|---------|-----------------------|----------------------|
| DEMANDEURS D'EMPLOI FIN 2021 - CAT. ABC | 153 | 21 019 | 1350 | 123 340 |
| Evolution 2016-2021 | -1 % | -5 % | +0 % | +0 % |
| FEMMES | 55 % | 43 % | 52 % | 49 % |
| Evolution 2016-2021 | 55 % | -4 % | +4 % | +3 % |
| 50 ANS ET + | 21 % | 25 % | 27 % | 23 % |
| Evolution 2016-2021 | +10 % | +16 % | +21 % | +16 % |
| ÉTRANGERS | 18 % | 36 % | 12 % | 21 % |
| Evolution 2016-2021 | -16 % | +2 % | +12 % | +12 % |
| LONGUE DURÉE (1 AN ET +) | 53 % | 48 % | 48 % | 47 % |
| Evolution 2016-2021 | +25 % | +6 % | +10 % | +15 % |
| TRÈS LONGUE DURÉE (2 ANS ET +) | 29 % | 29 % | 28 % | 28 % |
| Evolution 2016-2021 | +16 % | +17 % | 52 % | 50 % |
| FORMATION : PEU OU PAS DIPLÔMÉ | 29 % | 29 % | 28 % | 28 % |
| Evolution 2016-2021 | -25 % | -23 % | -16 % | -16 % |
| FORMATION : CAP/BEP | 35 % | 34 % | 27 % | 24 % |
| Evolution 2016-2021 | -14 % | -12 % | -13 % | -16 % |
| FORMATION : BAC ET + | 51 % | 44 % | 63 % | 63 % |
| Evolution 2016-2021 | +22 % | +18 % | +10 % | +14 % |

Une des caractéristiques du quartier réside dans la surreprésentation d'une population sans diplôme particulièrement élevée : 41 % des habitants sont sans diplôme contre 46 % pour les QPV de la Métropole et 16 % pour le reste de la commune.

⁸ Insee, recensement de la population 2021

Une commune présentant des ressources économiques notables avec des entreprises innovantes, leaders sur leur activité

La commune comporte un tissu économique important et un marché de l'emploi dynamique. La commune compte 9784 emplois, dont 21% sont pourvus par des Saint-Genois⁸. Il est intéressant de noter que le ratio nombre d'emplois et nombre d'actifs est de 1,1.

La commune est marquée par une grande diversité de secteurs d'activité. Elle dispose d'un tissu économique diversifié, avec des entreprises innovantes et en croissance (Diatex dans les textiles techniques) et en renouvellement. Les principaux secteurs d'emplois sont les services aux entreprises (21 % des emplois), l'industrie-énergie-environnement (20%), le commerce de détail et les services aux particuliers (14 % chacun).

Certaines activités sont spécifiques à Saint-Genis-Laval par rapport à la Métropole de Lyon, et sont liées à la présence de grands établissements. On y retrouve l'activité pharmaceutique (Benta), les industries alimentaires (Lustucru Frais), la fabrication et remplissage de bouteilles de gaz (Société d'application des gaz, connue pour sa marque Camping gaz), le transport logistique (Stef, Star's Service), le commerce de détail alimentaire (Auchan) ou le commerce de gros (Ecotone).

La zone industrielle de La Mouche est implantée sur les communes de Saint-Genis-Laval en proximité immédiate des Collonges, Irigny et Oullins-Pierre-Bénite, la ZI La Mouche accueille environ 3500 emplois et 200 établissements, et fait partie des grandes zones industrielles de la Métropole de Lyon. Elle accueille près de la moitié des grands établissements de plus de 100 salariés de la commune : Ecotone, Lustucru Frais, Star's Service, STEF Lyon, MAJ Elis, Sotis. Sa localisation le long de l'A450 lui offre une excellente accessibilité routière et une liaison facile avec le centre de l'agglomération, appréciée des activités logistiques. La ZI La Mouche a bénéficié au début des années 2000 de la politique de requalification des zones d'activité de la Métropole de Lyon, avec un certain nombre de réaménagements de voirie.

Des zones d'activité complémentaires sont présentes à l'ouest de la commune, la zone d'activité du Favier s'étend le long de la RD42, en complémentarité avec les zones d'activités développées récemment hors Métropole de Lyon, à Chaponost et Brignais. Au sud de la commune, la zone d'activités des Barolles jouxte le centre commercial et se développe le long de l'A450. Assez dispersée, elle comprend le site de taille importante du façonnier pharmaceutique Benta.

Le Vallon de Saint-Genis-Laval est un grand projet pour l'activité économique. Situé à l'est de la commune, la Métropole de Lyon pilote le déploiement d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) du « Vallon de Saint-Genis-Laval ». La création du pôle d'échanges autour du métro B, est une opportunité pour développer des activités en complémentarité du centre hospitalier et en lien avec la zone d'activités de la Mouche située à proximité, offrant ainsi un potentiel d'emploi important, en relation immédiate avec le quartier des Collonges.

Enfin, la ville de Saint-Genis-Laval accueille trois marchés forains qui viennent animer la commune chaque semaine. Le marché le plus attractif se tient le vendredi matin sur la place Jaboulay en centre-ville, où se tient également un autre marché hebdomadaire autour d'une offre exclusivement biologique, le mercredi matin. Le quartier des Collonges accueille pour sa part un marché le mardi matin. Ce dernier marché a faillit disparaître mais il réussit à se maintenir avec une offre restreinte grâce au volontarisme de quelques forains accompagnés par le service dynamiques économiques, commerciales et artisanales de la commune.

⁸ Insee, recensement de la population 2021

La commune a adhéré au groupement d'intérêt public (GIP) de la Maison métropolitaine pour l'insertion par l'emploi (MMIE), ainsi des actions d'insertion par l'emploi sont mises en oeuvre avec l'ingénierie nécessaire selon les besoins mis en évidence. Cette adhésion entre en résonance avec les diverses actions portées par la ville en matière d'emploi et d'insertion comme par exemple :

- Le forum jobs d'été, avec plus de 30 employeurs qui proposent des emplois saisonniers, plutôt à destination des jeunes ;
- Le forum de l'emploi des séniors (en 2022 : 60 offres pour une centaine de postes dans tous les secteurs ; 100 candidats accueillis ; 16 entreprises satisfaites de leurs entretiens avec déjà des envies d'embauches ; 10 partenaires).



Les jeunes des Collonges sont particulièrement éloignés de la formation, l'emploi et l'insertion et peu présents dans les structures

Selon les données de l'INSEE 2018, dans le quartier politique de la ville des Collonges, la part des jeunes de moins de 24 ans (41%) assez élevés.

Le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 24 ans est plus bas au sein du quartier politique de la ville des Collonges que dans les autres quartiers politique de la ville de la Métropole (56 % contre 60%) alors qu'il est de 70 % pour le reste de la commune.

Aux Collonges, la part de la population de 15 ans et plus sans diplôme est très importante (41 %) contrastant avec le niveau d'étude dans la commune qui est élevé (84%).

Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans est de 26,9 % et de 50 % pour les 15 à 64 ans , en

deçà des 63 % en moyenne sur les quartiers politique de la ville de la Métropole.

La part des NEETS⁹ compris entre 16 et 25 ans est équivalente à celle des quartiers politique de la ville métropolitains (26%) mais supérieure pour les jeunes femmes (près de 30 %).

Sur les 233 jeunes de Saint-Genis-Laval qui ont été en relation avec la Mission locale du Sud-Ouest Lyonnais en 2023, 40 sont issus du quartier politique de la ville, soit 17,16 %. Ces 40 jeunes représentent 21 % des 16 à 25 ans du quartier politique de la ville et 50 % des jeunes NEETS¹⁰.

Bilan de la Mission Locale

Les constats de la Mission Locale sont les suivants :

- Le territoire que couvre la Mission Locale comporte 6 quartiers politique de la ville. L'objectif des permanences dans ces quartiers est de faciliter le premier contact et d'amener le public vers le siège pour bénéficier des actions collectives, des recrutements et des dispositifs intensifs d'accompagnement type contrat d'engagement jeune.
- Depuis un an, la Mission Locale constate une baisse des jeunes résidents en quartier politique de la ville parmi les nouveaux inscrits et parmi les jeunes accompagnés. A l'échelle du sud-ouest lyonnais, en 2023, 10% des nouveaux inscrits qui vivent dans une commune qui compte un quartier politique de la ville résident dans ce dernier, contre 12% en 2022 et 15% en 2019.
- Les jeunes des quartiers en politique de la ville accèdent plus difficilement à l'emploi, à la formation, aux différents dispositifs et restent plus longtemps dans le portefeuille des accompagnements.
- Le suivi est irrégulier, du fait de situations plus compliquées et de jeunes qui commencent par suivre le programme proposé puis s'arrêtent.

Par ailleurs, les éducateurs de prévention (AJD) et les animateurs des structures éducatives intervenant à Saint-Genis-Laval repèrent des consommations de produits illicites aux effets particulièrement nocifs, particulièrement à Saint-Genis-Laval par rapport aux autres communes du Sud-Ouest Lyonnais. Par conséquent, ils évoquent la nécessité d'accompagner certains jeunes vers l'accès aux soins avant d'envisager un accompagnement professionnel.

Bilan de la prévention spécialisée de la Fondation AJD

La Fondation AJD observe également des difficultés des jeunes des quartiers des Collonges et des Barolles à consolider leur accès à l'emploi dans la durée, les ruptures précoces de contrat étant fréquentes.

Ainsi, un des objectifs de la Mission Locale est de porter une attention particulière aux jeunes des Collonges : parmi les habitants en quartiers politique de la ville du Sud-Ouest Lyonnais, ceux qui résident aux Collonges ont le taux de scolarisation et le taux d'emploi le plus bas. En revanche, ils connaissent le taux de chômage le plus élevé. C'est dans ce quartier également, par rapport aux autres quartiers politique de la ville du Sud-Ouest Lyonnais, que la part des jeunes NEETs est parmi la plus forte et que les jeunes ont moins accès aux services de la Mission Locale.

Tout d'abord, en raison du décrochage scolaire et de formation très important des 16-17 ans, de nombreux jeunes du quartier se tiennent éloignés de l'emploi :

⁹ Jeunes qui sont sans emploi ni formation.

¹⁰ Source : Étude « Jeunes des QPV du Sud Ouest lyonnais », Mission Locale Février 2023

Les employeurs sont réticents à recevoir de jeunes mineurs, à part le secteur de la restauration rapide.

L'alternance demande un volet formatif qui signifie un retour à une scolarité vécue difficilement pour les jeunes.

Ce public a besoin de programmes spécifiques sur les pré requis (savoir-être, rythme de vie) en amont des stages, avec une pédagogie différente

Des freins importants liés à la santé mentale : un « cap » a été franchi avec le Covid, un constat de souffrance, de mal-être, des personnes démissionnaires avant de commencer leur vie professionnelle. Il existe une consultation de psychologue un jour par semaine au sein de la Mission Locale mais cela n'est pas suffisant, les rendez-vous sont pleins à 4 semaines.

Les jeunes filles invisibles dans l'espace public, constituent une cible prioritaire pour l'emploi et l'insertion :

- Elles participent aux dispositifs durant quelques temps puis décrochent à cause de contraintes familiales : besoin de garder des frères et soeurs par exemple.
- Les jeunes filles ont souvent intégré des schémas traditionnels qui les renvoient à la sphère domestique : se marier, avoir des enfants... ainsi que des aspects également religieux ou des modèles promus comme le Tradwives¹¹ sur les réseaux sociaux par des influenceuses américaines relevant de la sphère conservatrice.
- Elles ne sont pas dans la demande mais ne disposent pas non plus de la possibilité de choisir, en raison d'un manque d'offres ou d'opportunité. Il existe donc un réel défi pour les atteindre, les voir et les rendre visibles, être en alerte sur leurs situations, leur permettre de passer le permis de conduire, rendre possible leur réunion, etc.
- On retrouve souvent au niveau familial une mère mono-parent ou « démissionnaire » à cause de problèmes de santé, y compris psychiques.

Les ressources pour l'insertion et l'emploi des jeunes

La Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais porte une pépinière de compétences pour accompagner des jeunes volontaires dans la création d'entreprise, une alternative notamment lorsque le système scolaire ne convient pas. Un chef d'entreprise coach un jeune pendant 4 mois, quel que soit le niveau de maturité du projet, à partir du moment où il a une idée. La Mission Locale assure 2 fois par semaine des permanences au Pôle public des Collonges, au coeur du quartier, et aux Barolles à partir de fin 2024.

Le Point Info Jeunes ouvert depuis octobre 2022 se situe au coeur du quartier des Collonges. L'info Jeunes est un lieu ressource pour les jeunes qui réfléchissent à leur orientation, cherchent un travail, veulent vivre une expérience à l'étranger, se posent des questions sur leur santé ou recherchent un logement.

Selon France Travail, le marché de l'emploi reste dynamique. Les employeurs sont demandeurs et viennent présenter leurs offres toutes les semaines. Un jeune « employable » trouve du travail. La difficulté est dans la préparation, la posture, le comportement professionnel adapté, les pré-requis professionnels.

¹¹ Le mouvement Tradwife (abréviation de Traditional Wife, épouse traditionnelle) est un mouvement prônant le retour de la femme au foyer traditionnel, à l'instar des années 50-60. LE haut Conseil à l'Égalité a exprimé dans son rapport annuel sur le sexisme, ses préoccupations face à ce succès de ces influenceuses sur les réseaux sociaux.

Des habitants mobiles dans un parc social bien occupé qui ont un sentiment d'insécurité

Le quartier des Collonges compte 477 logements sociaux sur les 1 750 répartis sur l'ensemble de la commune. Les logements sociaux des Collonges ont été construits entre 1949 et 1975. Pour autant, le diagnostic énergétique donne une évaluation plutôt correcte des logements existants au niveau C¹², et dans une moindre mesure en classe D. On ne retrouve donc pas de phénomène de passoire thermique ¹³.

Le quartier politique de la ville des Collonges est marqué par un taux de mobilité dans le parc social assez élevé : 7,1% contre 4% dans les QPV de la Métropole en moyenne et 5,2% pour la Métropole de Lyon. Les habitants se projettent peu dans le quartier et les nouvelles arrivées sont souvent précaires. Le quartier apparaît donc comme un point d'étape dans le parcours résidentiel des habitants, où le loyer moyen (5,40€/m²) est inférieur au loyer moyen des LLS (logement locatif social) à Saint-Genis-Laval et dans la Métropole (6,54€/m²).

Malgré les mouvements dans le parc social, le taux de vacance est en baisse forte depuis 2016 et passe de 6,8% à 1,8% en 2021, inférieur au taux métropolitain (2,1%). Ceci est notamment le fait de la mise en place de politiques appropriées comme la création d'un service logement au CCAS de Saint-Genis-Laval en 2022 qui a notamment permis la participation active des services et des élus aux commissions d'attribution de logements.

On remarque un taux plus important de grands logements sur la commune : 36% de 5 pièces ou plus contre 20% sur la Métropole, mais part spécifiquement majoritaire de T3-T4 (72%) au niveau des logements sociaux des Collonges.

Au niveau de la tranquillité publique, on constate :

- Des conflits d'usage de l'espace public et privé : une occupation abusive des espaces publics et privés comme les halls d'entrée ;
- Une occupation devant les commerces
- La présence récurrente et régulière de nombreux déchets ;
- Un sentiment d'insécurité, plus qu'une réalité, avec une baisse des faits de délinquance ;
- Des habitants qui n'osent pas toujours signaler les faits ;
- Des nuisances provoquées essentiellement par des mineurs masculins ;
- Des profils fragiles avec des difficultés de scolarité et des difficultés dans la relation parentale ;
- Une agressivité verbale comme mode de communication ;
- Une sensibilité aux conduites à risque ;
- Chez les jeunes majeurs, des poly addictions et des situations précaires ;
- Des comportements d'évitement des habitants du quartier.
- La présence de personnes âgées sur les bancs extérieurs qui témoigne d'un espace de lien social ;
- Un quartier traversant qui est un lieu de passage et de circulation fréquenté
- Le flux plusieurs fois par jour des écoliers et des parents insufflé une ambiance familiale

¹² Classement des logements selon leur niveau de performance énergétique, du plus performant au moins performant de A à G.

¹³ Données RPLS AU 01/01/ 2021)

Des enjeux repérés d'aménagement et de sécurité

L'abattement de la Taxe foncière sur les propriétés bâties est limitée jusqu'au 1^{er} janvier 2029, son augmentation permettra une programmation de la gestion sociale et urbaine de proximité plus conséquente.

L'arrivée du métro B peut favoriser le déplacement de la délinquance, de même que le développement du nouveau quartier du Vallon avec à terme 3 500 nouveaux habitants attendus.

Les ressources

Depuis 2022, la commune a oeuvré pour permettre aux habitants du quartier un meilleurs accès aux droits et aux services. Concrètement, cela s'est traduit par : relocaliser le service municipal petite enfance - jeunesse au coeur du quartier depuis novembre 2022, installer une permanence hebdomadaire du PIMM'S mobile, des permanences AMELY (accompagnement administratif et numérique et accès au droit et médiation citoyenne), ou encore une Mission Locale renforcée.

Depuis le printemps 2024, le bailleur a construit un citystade en coeur de quartier ouvrant ainsi un espace public de socialisation. De plus, il existe en proximité immédiate du quartier un espace vert qui pourrait être davantage investi par les habitants. Par ailleurs, la ville anime le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, outil majeur de sécurité et prévention.

La parentalité, une question prépondérante

La part de familles monoparentales au sein des Collonges est de 35 %, quand elle est de 16 % pour la ville de Saint-Genis-Laval et de 29 % pour la moyenne des quartiers en politique de la ville de la Métropole. Les Collonges comptent 31 % de couples avec enfants (44 % pour l'ensemble de la commune), 42 % de personnes seules (35 % pour l'ensemble de la commune).

La parentalité est une politique publique qui consiste à accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseils et d'information, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.

De par sa dimension éducative et sociale transversale, la parentalité rassemble des acteurs et des partenaires du champ de la petite enfance, de la jeunesse, de l'enseignement, des structures d'accueil du jeune enfant, des structures de loisir, la PMI, la CAF, les associations familiales, la médiation familiale, le centre médico-psychologique, etc.

Des enjeux de repérage, d'accompagnement et de coordination de la parentalité

Le « droit au répit » est une expression des professionnels de la parentalité qui revêt une réalité prégnante pour éviter l'épuisement parental. Pouvoir aller à la piscine, participer à une conférence ou encore jardiner lorsque les enfants sont pris en charge, est une attente exprimée par les parents et notamment les « parents solos ». Par rapport à cela, il est identifié que les enfants ne sont pas toujours acceptés dans les structures ou animations, ou que les parents ne s'autorisent

pas toujours à prendre une journée pour eux, pour des raisons financières, organisationnelles ou culturelles. Les mamans qui ne travaillent pas ont un lieu de socialisation privilégié devant l'école et restent ensemble parfois pendant le temps scolaire, pour boire un café.

Il existe encore des difficultés d'accès à un mode de garde pour les enfants, car la crèche, souvent désirée et demandée, n'est pas toujours disponible. Toutefois, des modes de garde alternatifs sont schématiquement proposés.

Accompagner les parents dans l'hygiène de vie des enfants et adolescents (organisation d'un sommeil suffisant, une alimentation saine et équilibrée, gestion du stress, maîtrise des temps d'écran), voire leur santé mentale.

Les professionnels de l'enfance constatent de la violence intrafamiliale, des difficultés dans la gestion des fratries.

Les « invisibles » : un turn-over important est constaté chez les locataires, qui ne sollicitent pas les professionnels ressources du territoire. Les pesées des nourrissons créent le lien avec la PMI. A défaut, la fréquentation des ateliers socio-linguistiques du Mixcube, permet d'orienter ces ménages qui passent sous le scope. Le risque d'isolement est à prendre en compte.

Globalement l'approche et le premier contact avec les publics est difficile. La participation des habitants des résidences de logements locatifs sociaux aux fêtes de quartier n'est pas toujours évidente ni massive.

Intégrer les parents en s'appuyant sur l'expression de leur besoins et leur participation dans les actions et les animations régulières.

Construire la coordination de toutes les actions.

Des ressources de soutien de la parentalité en nombre important sur le quartier

Dans les structures d'accueil du jeune enfant, il existe des places réservées pour les familles qui travaillent et des places occasionnelles : les parents sont orientés par la PMI, pour les besoins de répit, de socialisation et de prévention. Les besoins d'insertion pourront également être envisagés comme motif d'orientation ou de priorisation.

Le quartier en politique de la ville des Collonges compte une crèche de 27 places (EAJE situé au coeur de la place des Collonges), un relais petite-enfance (RPE des Collonges en pied d'immeuble) et un Lieu d'accueil enfant parent (LAEP, en lien avec le service petite enfance - jeunesse situé place des Collonges).

Les équipements sont ouverts à l'ensemble des familles de la commune, et pas uniquement aux familles qui résident dans le quartier des Collonges, pour favoriser la rencontre, la mixité et réduire l'isolement et la stigmatisation des habitants du quartier.

La délocalisation du service petite enfance - jeunesse avec de nouvelles missions, comme la création de la Structure info jeunes (SIJ), au coeur du quartier des Collonges est aussi un moyen de répondre au ressenti de délaissement des habitants. Les locaux accueillent également des permanences d'AMELY, du PIMM'S, de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales, permanences hebdomadaires de médiation familiale) et une permanence de la Mission Locale. L'objectif est de développer des permanences complémentaires au secteur petite enfance - jeunesse au coeur du quartier pour créer des liens, faire connaître les dispositifs et l'accès aux différentes structures.

Le Lieu d'accueil enfant parent permet un contact plus facile et fonctionne bien depuis

mars 2023. La population accueillie est à 60% de Saint-Genis-Laval et à 37% des Collonges. Les professionnels de l'enfance sont en liens quotidiens avec les parents dans le cadre des structures petite enfance, scolaires et jeunesse, le secteur familles du Mixcube, les équipes de la maison de la Métropole (accompagnement éducatif sur demande des familles, ou suite à une décision administrative ou judiciaire), ainsi que les travailleurs sociaux de la CAF (Interventions individuelles).

Dans le cadre de dispositifs portés par la ville, le Mixcube organise les Mixkids, temps privilégié entre parents et enfants autour du jeu pour favoriser les échanges.

Le forum mode de garde organisé une fois par an permet de renseigner les familles et les mettre en lien avec l'offre de garde de leurs jeunes enfants.

Des permanences de l'association VIFFIL peuvent également contribuer à résoudre des questions de parentalité.

Concernant la parentalité, il est crucial d'agir en soutien des capacités et des responsabilités parentales, surtout dans un quartier où les jeunes peuvent parfois se retrouver livrés à eux-mêmes, et où le nombre de familles monoparentales est plus élevé que sur le reste du territoire. Le classement en QPV conduit à développer des programmes spécifiques visant à renforcer les compétences parentales et à favoriser un environnement familial sain.

LA PARENTALITÉ EN QUELQUES ACTIONS

| | |
|---|--|
| <p>PROJET LUDOTHÈQUE</p> | <p>Ateliers jeux dans 3 quartiers de la ville en alternance le mardi de 16h00 à 19h00 (B612 pour le centre, Escale Pierrette Morel aux Barolles et Pôle de service public aux Collonges)</p> |
| <p>FONCTIONNEMENT DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT</p> | <p>La ville de Saint-Genis-Laval a créé un lieu accueil enfant parent (LAEP) destiné aux enfants de 0 à 6 ans financé par une prestation de service de la CAF. Fréquentation de familles de tous les quartiers. De janvier à juillet 2024 : 24 séances Fréquentation : 254 enfants, dont 36 nouvelles familles</p> |
| <p>LANCEMENT DU CONSEIL LOCAL DE LA PARENTALITÉ : 2025</p> | <p>Mobilisation de l'intelligence collective 80 partenaires attendus</p> |

Malgré l'objectif de réussite éducative des parents comme des enfants, la scolarité est trop souvent subie

L'école, les notes, l'accompagnement scolaire sont sources de stress pour les enfants dès la maternelle. Les parents ressentent beaucoup de pression sur la réussite scolaire qu'ils reportent sur les enfants. Les enfants en CE1 et CE2 présentent déjà du stress. Dès lors, leur présence à l'école ne leur donne pas envie d'apprendre, et ne développe pas la curiosité, en raison de cette pression. De plus, la parentalité est bousculée par la scolarisation des enfants. On relève par ailleurs une prévalence des troubles de l'attention, et des troubles dys¹⁴.

Il existe d'importantes difficultés en élémentaire, et les orientations en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA¹⁵) sont faites dès ce niveau (au lieu de la 5e) avec des parents qui ont du mal à l'accepter. La SEGPA est à Oullins.

Au niveau du collège Jean Giono, on constate que dans les classes de 4e et 5e les bases de l'enseignement élémentaire ne sont pas acquises. Les élèves en difficulté ne redoublent plus et subissent leur scolarité. On retrouve parfois des fratries complètes en difficulté et ce, même si les parents, le plus souvent la mère, s'impliquent dans l'accompagnement global des enfants ou pour lever les freins à l'apprentissage (comme par exemple le suivi par un orthophoniste).

Une difficulté réside dans un bilinguisme non maîtrisé avec un mélange de deux langues. Par ailleurs, les diagnostics sont longs à poser car il est délicat de déterminer si un enfant de trois ans a des troubles de l'apprentissage ou si ses difficultés proviennent plutôt du bilinguisme.

Des enjeux repérés autour de la réussite éducative

- Cibler avec précision des enfants et les jeunes prioritairement issus des quartiers politique de la ville, qui rencontrent des difficultés multiples
- Formaliser la mobilisation de tous les acteurs sociaux et éducatifs autour des situations repérées comme fragiles et/ou complexes
- Porter une attention particulière aux enfants d'âge maternel et primaire
- Prévenir le décrochage scolaire dès le collège
- Renforcer la capacité des jeunes pré-adolescents et adolescents à se projeter dans l'avenir

Les ressources pour la réussite éducative

Le Programme de réussite éducative (PRE) est porté par la ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Genis-Laval. Il s'adresse aux enfants et jeunes de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité. Il leur propose un parcours individualisé, en conjuguant les accompagnements dans les champs éducatif, scolaire, social, sanitaire, culturel, de loisirs et de la parentalité, afin d'apporter une réponse globale aux problématiques et besoins de l'enfant. Fédérer les partenaires de champ d'action et de culture professionnelle variés permet la construction d'un parcours éducatif personnalisé pour l'enfant et sa famille. Ce parcours doit permettre à l'enfant de se situer différemment vis à vis des difficultés rencontrées, lui redonner confiance en ses potentialités et améliorer ses chances éducatives.

¹⁴ Les troubles dys sont des troubles des fonctions cognitives, dont principalement des troubles du langage écrit (dyslexie et dysorthographe), qui se manifestent par des confusions et inversions de sons et de lettres, des fautes d'orthographe, voire une écriture incompréhensible. Ils sont repérables très tôt par l'entourage familial et scolaire.

¹⁵ Section d'enseignement général et professionnel adapté accueille les jeunes de la 6e à la 3e présentant des difficultés scolaires importantes. Il s'agit de difficultés ne pouvant pas être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien.

Le parcours s'appuie sur les mesures de droit commun déjà existantes, ainsi que sur des actions spécifiques financées par le dispositif. Relancé en 2021, il a concerné 62 enfants en 2023.

La référente du PRE permet de suivre et d'accompagner en présentiel les familles qui ne connaissent pas l'offre locale vers l'autonomie des personnes et des familles : aller à la médiathèque, prendre le bus, etc.

Le PRE porte également l'action « coup de pouce » pendant les vacances scolaires, qui n'a pas pour objectif de faire les devoirs mais de redonner confiance, à travers une approche ludique. Les parents ne se rendent pas compte du niveau de leur enfant et ont du mal à comprendre qu'on ne travaille pas sur les multiplications alors que les additions ne sont pas acquises. Dans le dispositif, on compte un adulte pour 2 à 3 enfants avec une attention particulière, des temps de jeux. Les retours sont positifs. Les enfants apprécient d'accéder à un lieu tiers, autre que l'école et la maison, et ont le sentiment d'être pris en considération.

Le dispositif du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : pour l'école Etienne Guilloux (12 enfants du CE1 au CM2 deux fois par semaine les lundis et les jeudis) et l'école Paul Frantz (16 enfants accueillis deux fois par semaine) et les collèges Jean Giono (12 enfants de la 6^e à la 3^e, deux fois par semaine les mardis et jeudis) et Paul d'Aubarède (18 collégiens accueillis deux fois par semaine).

Le **dispositif du Réseau d'écoute**, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) se décline sur la commune par trois actions :

1. Le Mixkid's dédié aux adultes accompagnés d'enfants âgés entre 0 et 10 ans. Il se déroule les mardis (hors vacances scolaires) de 15h30 à 18h30. Ce temps est ouvert à tous et sans inscription.
2. L'action « 1,2,3 Soleil », portée par l'Escale Pierrette Morel (ex Centre social et culturel des Barolles), ce lieu d'accueil parent/enfant s'adresse aux enfants de 0 à 10 ans accompagnés par un parent les vendredis (hors période scolaire) de 16h à 18h. Ce lieu est co-animé par une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui exercent dans les structures de la commune (directrices de crèches, infirmière PMI...). Ce temps est consacré au jeu et aux échanges entre parents.
3. Les animations parentalité : cette action vient compléter l'offre existante en matière d'information et de sensibilisation de tous les parents et professionnels souhaitant approfondir des connaissances, échanger avec d'autres parents et professionnels. Cette action est co-construite avec les référents des autres actions et en lien avec les publics des structures, afin de répondre à un besoin du terrain et aux problématiques évoquées par les parents eux-mêmes.

De plus, depuis 2022, des « **vacances apprenantes** » sont proposées, via l'association AMASCO, à l'école Etienne Guilloux. En 2024, trois semaines sont proposées sur l'année. Elles visent à développer le plaisir d'apprendre et les savoir-faire et savoir-être des enfants au sein d'ateliers ludiques et éducatifs pendant les vacances et contribuent à l'acquisition de savoir-faire par les professionnels de l'éducation et de l'animation, afin qu'ils puissent les transférer dans leurs pratiques habituelles. Les activités s'orientent autour de thématiques ciblées : activités scientifiques, jeux en plein air, jeux de stratégie et de coopération, activités de relaxation, activités d'expression de soi, activités manuelles.

Par ailleurs, la **ludothèque** constitue un véritable espace de partage et de découverte, idéal pour permettre aux familles de s'épanouir tout en s'amusant. La ludothèque accueille à la médiathèque

B612 et dans les quartiers des Collonges et des Barolles pour des moments de partage en famille, ouverts à tous, sans limite d'âge. Cette action développe la cohésion entre enfants, et avec les parents, dans un cadre ludique mais aussi créatif, permettant d'appréhender le respect des règles ou encore la coopération.

Les dispositifs de soutien à la scolarité sont également mis en place. Tout d'abord les projets personnalisés de scolarisation concernent une quinzaine d'enfants du collège de secteur Jean Giono. Les élèves bénéficient ainsi d'un aménagement de la scolarité par une aide humaine ou l'usage de matériel adapté.

Les enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme sont scolarisés dans les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) de l'école Guilloux, et du collège Jean Giono.

Les élèves qui présentent des troubles dys, des troubles de l'attention diagnostiqués, peuvent bénéficier d'aménagements grâce aux plans d'accompagnement personnalisés. Le collège Jean Giono propose aussi de soutenir par le dispositif « devoirs faits », les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires, un besoin d'aide méthodologique ou de soutien scolaire et qui n'ont pas d'aide à la maison.

Notons encore que le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) prend en charge les enfants en grandes difficultés, avec des besoins éducatifs particuliers, et qui parfois ont bénéficié tardivement d'une scolarisation. Enfin, l'Amicale Laïque, soutenue par la ville, propose une aide aux devoirs aux élèves du CM2 à la terminale.

Des habitants en moins bonne santé mentale et plus affectés par les maladies chroniques

Une étude issue du rapport 2019 de l'Observatoire national de la politique de la ville souligne que la santé des habitants des quartiers en politique de la ville se caractérise par des indicateurs plus dégradés, ou encore la prévalence de certaines pathologies chroniques. Le quartier des Collonges ne fait pas exception à ce constat.

Le quartier des Collonges présente par exemple un pourcentage important d'allocataires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH : 13% contre 7% pour la Métropole de Lyon) et en augmentation (+2% entre 2018 et 2021)¹⁶. Sur l'ensemble de la commune, on trouve peu de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S : 6,4% contre 10,8% pour la Métropole de Lyon), mais un taux supérieur dans le quartier des Collonges : 24 %.

Le nombre de personnes reconnues en Affection de longue durée (ALD) est supérieur aux Collonges par rapport à la Région Auvergne-Rhône-Alpes (21,2% contre 17,2% pour la Région), ainsi que le taux d'hospitalisation pour tumeurs.

On constate par ailleurs des indicateurs de prévention positifs (dépistage cancer du sein, vaccination grippe), mais une prévention dentaire très faible et un faible recours aux chirurgiens-dentistes¹⁷.

Le taux de patients sous psychotropes est particulièrement élevé aux Collonges (12 125 pour 100 000), y compris au regard de la moyenne des quartiers en politique de la ville.

¹⁶ Source CNAF 2021

¹⁷ Données issues du diagnostic local de santé, septembre 2023


De plus, le Centre médico-psychologique de secteur est saturé, ce qui rend difficile une intervention précoce en santé mentale. Enfin, peu de psychologues adhèrent au dispositif « mon psy » et l'accès à une psychothérapie est limité pour les plus précaires. Enfin, on constate un sous-repérage et une banalisation de la dépression chez les personnes âgées.

Des enjeux liés aux effets délétères de la précarité sur la santé

- Promouvoir la santé mentale positive
- Développer la prévention et la promotion du bien vivre en santé
- Promouvoir la santé dans l'ensemble des politiques publiques
- Agir sur les troubles du langage, manque de stimulation langagière, obésité, écrans chez les plus jeunes
- Porter une attention particulière aux femmes en situations de monoparentalité, de fragilité socio-économique (un moindre dépistage des cancers féminins, moins bonne santé psychique et somatique et accès plus difficile à un suivi médical régulier)
- Porter une attention particulière aux personnes âgées pour l'accès aux équipements et services ainsi que l'adaptation des logements et l'aide aux aidants
- Favoriser la prise en charge en addictologie.
- Coordonner l'accompagnement et l'hébergement des victimes de violences intra-familiales
- Lutter contre les stéréotypes de genre dès la petite enfance.

Les ressources pour aborder les sujets de santé

- La mise en place d'un Contrat local de santé intercommunal avec Oullins-Pierre-Bénite en décembre 2023.
- Une intervenante en gendarmerie formée et plébiscitée et des permanences de l'association VIFFIL pour soutenir et accompagner les femmes victimes de violence.

RETOUR SUR 

LA CONVENTION LOCALE

D'APPLICATION 2015-2023

La précédente CLA a été signée le 22 janvier 2016. Initialement prévue pour couvrir la période 2015 – 2020, elle a été prorogée, comme le Contrat de Ville, jusqu'en 2023.

La précédente CLA a été construite autour des axes suivants :

- Le rattachement du quartier en politique de la ville au reste de la ville
- La mobilisation des politiques publiques
- Le renforcement du lien social
- Les valeurs de la République

Axe « Rattachement du quartier

politique de la ville

au reste de la ville »

En premier lieu, on note la finalisation des travaux de requalification du pied de la « Barre » et des garages situés sous le Pôle des services publics.

En second lieu, l'amélioration du cadre de vie et l'animation du coeur de quartier sont passées par la rénovation des parkings et l'installation du Relais petite enfance des Collonges en pied de barre, ainsi que la relocalisation d'un service municipal en coeur de quartier, le service petite enfance – jeunesse, avec de nouvelles missions, telle que l'ouverture de la Structure info-jeunes en 2022.

Au niveau de la Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP), des chantiers éducatifs avec des jeunes du quartier ont été réalisés en partenariat avec Grand Lyon Habitat, les éducateurs des AJD, la structure socio-éducative municipale du Mixcube et des services techniques de la ville. Enfin, quatre sessions de « diagnostics en marchant » ont eu lieu entre 2015 et 2019 et il existe désormais un comité des locataires, qui ne comprend cependant que très peu de membres.

Par ces actions, des services municipaux ont été renforcés dans le quartier, ce qui a permis de mettre en relation le quartier des Collonges avec les habitants des autres quartiers.

A noter, depuis 2021, chaque été, le Festival gratuit et en plein air des Météores fait rayonner des manifestations culturelles dans les quartiers de la ville, parmi lesquels le quartier des Collonges. A ce titre, un projet participatif a vu le jour en 2023, mêlant habitants du quartier en politique de la ville et autres Saint-Genois, grâce au partenariat noué avec le Centre musical et artistique de Saint-Genis-Laval, le théâtre-cinéma La Mouche, le Mixcube et d'autres associations. Créé par et pour les habitants du quartier des Collonges à partir de leurs récits, ce spectacle participatif a mêlé musique, danse et théâtre en s'intéressant à la question des origines.

« De là où je viens » a offert une déambulation joyeuse réunissant la parole des habitants du quartier, des artistes amateurs du CMA, de C'Danse, des élèves de l'école Guilloux et du collège Giono et des artistes professionnels.



Axe « Mobilisation des politiques publiques »

Par le soutien à la parentalité et à la réussite scolaire la convention locale d'application 2015-2023 entendait sensibiliser à l'éducation par des conférences débats (les enfants face aux écrans, l'implication des parents dans le suivi scolaire, actions des AJD auprès de familles du collège Giono pour lutter contre le décrochage scolaire, etc.) et favoriser le lien parents – enfants avec des temps d'accueil hebdomadaires au Mixcube, ou encore des sensibilisations des parents au projet de leurs enfants (15-18 ans) par les AJD.

La prise en charge des collégiens exclus, par les acteurs du territoire, a permis d'accentuer la lutte contre le décrochage. Par ailleurs, un Programme de réussite éducative (PRE) a été relancé sur la commune en 2022 : c'est un programme de prévention qui vise à accompagner dès la petite enfance, des enfants et adolescents présentant des signes de fragilité en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement. Le PRE concerne les enfants âgés de 2 à 16 ans issus majoritairement des quartiers prioritaires. Il se caractérise par une double originalité : d'une part, la prise en compte de l'enfant dans tous ses aspects et tous les temps de sa vie et, d'autre part, l'approche individualisée des parcours éducatifs dans laquelle la singularité de chaque situation est prise en compte.

En lien avec l'objectif de favoriser l'insertion économique et l'emploi, la communication et le repérage des dispositifs de droit commun ont été améliorés, notamment grâce aux permanences emploi de la Mission Locale, deux demi-journées par semaine ; les accompagnements et l'offre sur

le territoire ont été diversifiés avec les accompagnements individuels par les AJD ou encore les permanences Citéslab (Graine de SOL). Un accent a été mis sur les clauses sociales des marchés publics de la ville et de Grand Lyon Habitat envers les publics des quartiers en politique de la ville.

Enfin, chaque année depuis 2021, des chantiers éducatifs ont été développés en partenariat avec la ville, les AJD, le Centre social et culturel des Barolles, la Mission Locale et Grand Lyon Habitat.

Sur la thématique de la santé physique et mentale, la question des addictions, notamment au cannabis, a été abordée par l'intermédiaire du futsal avec les éducateurs des AJD en 2019. Le jardin partagé du Mixcube permet de travailler sur l'alimentation. En effet, la saisonnalité des fruits et légumes est prise en considération, des ateliers permettent de prévenir et lutter contre les risques liés à la « malbouffe » et la sédentarité, et favorise l'éducation à la consommation. La signature d'un Contrat local de santé en intercommunalité avec la commune de Oullins-Pierre-Bénite le 19 décembre 2023 va permettre de mener des actions ciblées sur la question de la santé. Un Conseil local de santé mentale (CLSM) devrait également être installé courant de l'année 2024.

Mettre en oeuvre le plan de prévention locale : diverses actions ont été mises en place en direction des jeunes de 12 à 25 ans, telles que la création d'un groupe de suivi, la mise en place de rappels à l'ordre, d'accueil de quelques personnes condamnés à des travaux d'intérêt général, de chantiers éducatifs jeunes majeurs et Vie Ville Vacances (VVV) mais également du soutien à la parentalité. Sur le plan de la lutte contre les violences, des permanences mensuelles d'aide aux victimes ont été mises en place par l'association VIFFIL. Des diagnostics en marchant ont permis aux habitants d'exprimer leurs besoins sur la tranquillité publique.

Axe « Renforcer le lien social »

Le lien social s'exprime particulièrement en matière intergénérationnelle. Sur ce sujet, des temps d'accueil et d'échanges hebdomadaires ont été organisés avec le public senior. On peut citer également comme actions d'importance sur ce point, la fête de quartier des Collonges ainsi que les 50 ans du Champlong en 2018, qui ont permis de mêler les souvenirs et les générations.

Concernant l'intégration des publics éloignés des structures, une attention particulière ou des démarches d'aller vers ont été mises en oeuvre, telles que les lectures sous parasols dans les espaces publics du quartier menées par le B612 et l'association A Livre ouvert ou encore l'accueil des familles du Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA) dans les activités (accueil de loisirs, aide aux devoirs, sorties familles...).

La pratique culturelle individuelle et collective a été encouragée avec des activités participatives et tournées vers le quartier et permettant parfois une sortie du quartier vers des équipements extérieurs : Histoires Vraies des Collonges en 2016 qui a mobilisé des habitants, comédiens, musiciens amateurs et professionnels pour créer ensemble un spectacle ; stage de théâtre au Mixcube pour 9 jeunes de 9 à 12 ans ; développement d'activités culturelles dans le quartier (dessin, danse, guitare...) ; accompagnement des jeunes au théâtre de la Mouche, sorties à Lyon avec les AJD, projet solidaire au Maroc, participation des habitants du quartier au festival des Météores via un projet culturel mené par le CMA en 2023 (cf ci-dessus).

Depuis 2021, la commune participe au dispositif DEMOS qui propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Le projet s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant

dans des quartiers relevant de la politique de la ville. Ainsi, 11 enfants de 7 à 11 ans des Barolles et des Collonges apprennent à jouer de l'alto, du violon ou du violoncelle. Un parcours DEMOS s'est clôturé en juin 2024. La municipalité souhaite continuer un nouveau partenariat qui devrait se mettre en place pour la session 2024-2027.

La connaissance de l'autre par des rencontres culturelles a été favorisée avec des ateliers intergénérationnels de création et manipulation de marionnettes, des spectacles hors les murs, l'heure du conte au Mixcube, ou encore l'accueil de manifestations culturelles ou de scènes ouvertes.

L'action Histoires vraies des Collonges ainsi que la création d'un jardin partagé ont permis aux habitants de s'interroger sur leur environnement urbain et de se le réapproprier.



Axe « Les valeurs de la République »

Cet axe visait à « être bien » dans et à l'extérieur du logement. Une programmation annuelle a porté sur cette thématique avec des conférences-débats, du théâtre forum, des raids citoyens. En 2016-2017 cette thématique a été priorisée par la ville et outre la mise en place du conseil citoyen, une action a été portée par le Mixcube.

Un collectif de partenaires a été créé avec le centre social, les associations locales, le service Jeunesse, le CADA, l'Éducation Nationale, la prévention spécialisée. Ce collectif a pour objet de décliner une programmation d'actions spécifiques.

Des conférences-débats et des actions de sensibilisation ont permis de lutter contre les discriminations, notamment sur la question des demandeurs d'asile et des réfugiés, sur les stéréotypes, les préjugés, le handicap.

En continuité de cet axe, la commune a accueilli en mai 2024 madame Latifa Ibn Ziaten, mère du soldat Imad Ibn Ziaten assassiné par le terroriste Mohamed Merah, laquelle est venue donner une conférence et rencontrer des élèves Saint-Genois afin de leur partager son attachement aux valeurs de la République et témoigner d'un message de paix et de tolérance.





LE PLAN D'ACTION
DE LA CONVENTION LOCALE
D'APPLICATION 2024-2030

Le plan d'actions se décline en 4 axes :

- **Axe 1** : Réduire les inégalités au regard de l'emploi entre le quartier et le reste de la commune
- **Axe 2** : Accompagner à la parentalité et lutter contre le décrochage scolaire, notamment auprès des familles monoparentales
- **Axe 3** : Améliorer la qualité de vie, l'attractivité du quartier et renforcer la tranquillité publique
- **Axe 4** : Favoriser une égalité dans l'accès aux soins

Axe 1 : Réduire les inégalités au regard de l'emploi entre le quartier et le reste de la commune

Enjeux : Permettre à chacun de se réaliser dans un projet ou une activité professionnelle Résultats visé :

- Un taux d'emploi dans le quartier politique de la ville identique aux autres quartiers de la commune
- Amener au même niveau que le reste de la ville, le taux d'actifs en emploi, en formation ou en scolarité

Objectif stratégique 1 : Agir sur l'éducation aux compétences psychosociales

- Agir pour construire et maintenir un niveau de bien-être physique mental et social satisfaisant par l'accompagnement, la connaissance de soi et des autres, développer le lien social, rompre l'isolement
- Donner les clés de l'employabilité (compétences psychosociales et techniques) au regard des besoins recensés (prérequis)

Objectif stratégique 2 : Agir sur l'égalité des chances

- Former à l'estime de soi
- Renforcer la capacité d'agir
- Diffuser la « Charte des 1000 »¹⁸ aux entreprises du secteur

Objectif stratégique 3 : Développer les sources d'emplois alternatives

- Accompagner à la création d'entreprise, notamment des jeunes
- Sensibiliser à l'économie sociale et solidaire et à la transition énergétique
- Favoriser le bénévolat
- Mobiliser le tissu économique local

¹⁸ La charte des 1000 entreprises qui s'engagent pour l'emploi et l'insertion est une initiative portée par la Maison métropolitaine pour l'insertion par l'emploi (MMI'e) afin de créer un réseau vertueux d'entreprises qui adoptent des pratiques vertueuses et souhaitent les faire essaimer pour un développement économique équilibré. <https://www.maison-lyon-emploi.fr/espace-employeurs/charte-1000-entreprise.html>

Objectif stratégique 4 : Lever les freins des demandeurs d'emploi

- Identifier les freins à l'emploi ou à la formation notamment la garde d'enfants et la mobilité
- Apporter de nouvelles possibilités, de nouvelles solutions (parrainages, mentorat...)

Objectif stratégique 5 : Favoriser l'accès le recours aux droits

- Avoir une démarche d'Aller vers les personnes concernées pour informer
- Monter des projets partenariaux
- Assurer des permanences d'accès aux droits
- Informer par tous les canaux et lors de tous les rendez-vous d'accompagnements

Axe 2 : Accompagner à la parentalité et lutter contre le décrochage scolaire, notamment auprès des familles monoparentales

Enjeux :

- Renforcer la place des parents dans leur rôle et responsabilité de premier éducateur de leurs enfants
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs décisions grâce à l'instruction
- Faciliter l'inclusion à tout âge et tout niveau

Résultats attendus :

- Augmenter les chances d'insertion pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation
- Développer l'épanouissement des élèves dans leur scolarité
- Avoir mis en place un accompagnement global avec une ouverture sur la Santé, la Culture, le sport...
- Étudier la faisabilité d'une Cité Éducative¹⁹

Objectif stratégique 1 : Permettre à chacun de mieux vivre la scolarité

- Accompagner les parents à suivre la scolarité de leurs enfants (ex: Former les parents sur les applications scolaires de suivi : Pronote, École directe, dispositif REAAP)
- Favoriser les rencontres entre l'école, le collège et les parents

¹⁹ Les Cités éducatives visent à intensifier l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes des quartiers prioritaires de la Ville, de la naissance à l'insertion professionnelle. Initialement circonscrite à certains territoires prioritaires, la labellisation s'ouvre à tous les quartiers prioritaires de la Ville à compter de 2024 au travers d'un appel à candidatures. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76>

Objectif stratégique 2 : Outiller les parents dans l'éducation de leurs enfants et notamment les parents d'adolescents

- Accompagner à la création d'entreprise, notamment des jeunes
- Sensibiliser à l'économie sociale et solidaire et à la transition énergétique
- Favoriser le bénévolat
- Mobiliser le tissu économique local

Objectif stratégique 3 : Travailler sur l'épanouissement de l'enfant avec un accompagnement global

- Favoriser les apprentissages extra-scolaires (sport, culture...)
ou développer des activités extra-scolaires
- Poursuivre le déploiement du PRE
- Mise en place, si accord de l'État, d'une Cité Éducative

Axe 3 : Améliorer la qualité de vie,
l'attractivité du quartier et renforcer
la tranquillité publique

Enjeu :

Fédérer un sens commun autour des services et de la vie de la Ville sur tout le territoire

Résultats attendus :

- Renforcer le sentiment d'appartenance à la ville des habitants du QPV
- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Augmenter le sentiment de sécurité des habitants
- Réussir le pari de la mixité
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la transition écologique

Objectif stratégique 1 : Développer un lien social fédérateur et favoriser la mixité sociale

- Favoriser le pouvoir d'agir des habitants
- Multiplier les animations de proximité avec et pour les habitants
- Proposer des événements d'envergure municipale
- Attirer des commerces avec une zone de chalandise plus large
- Pérenniser et dynamiser le marché forain des Collonges

Objectif stratégique 2 : Améliorer les espaces publics et la propreté

- Embellir le quartier (colline, espace vert) et végétaliser
- Appliquer les priorités stratégiques d'intervention de la convention métropolitaine Gestion sociale et urbaine de proximité - Abattement sur la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB-GSUP) 2025-2030
- Sensibiliser et agir avec les habitants pour la propreté

Objectif stratégique 3 : Rattacher le quartier aux quartiers environnants et au centre-ville

- Favoriser les modes doux pour relier le quartier aux autres quartiers
- Informer sur les solutions de mobilité

Objectif stratégique 4 : Améliorer le sentiment de sécurité

- Résidentialisation²⁰ pour passer de la notion de quartier à résidence
- Mener des actions de rapprochement de la population et des forces de l'ordre
- Mettre en place des médiateurs tranquillité

²⁰ La résidentialisation est ici entendue comme clarifiant les limites entre espaces privés et espaces publics tout en contrôlant l'accès des résidences. Elle consiste en des aménagements multiples permettant la revalorisation de l'habitat, créant des espaces intermédiaires absents à l'origine dans la conception des grands ensembles, mais aussi la structuration⁴⁷ de l'espace public, tout en définissant l'usage et les pratiques.

Axe 4 : Favoriser une égalité

dans l'accès aux soins

Enjeu :

Favoriser et tendre équitablement à l'égalité d'accès à tous les soins sur l'ensemble de notre territoire et démocratiser l'accès à la bonne santé

Résultats attendus :

- Une espérance de vie, en bonne santé, identique dans le quartier des Collonges et le reste de la commune
- Meilleure accessibilité des habitants aux soins, plus de renoncement aux soins
- Réduire la consommation de psychotropes et stupéfiants
- Permettre l'accès à la mutuelle communale

Objectif stratégique 1 : Faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire

Cet objectif est en lien direct avec l'axe 1 du contrat local de santé qui s'intitule « Renforcer l'attractivité du territoire pour développer l'offre de soins : favoriser l'accès aux soins ».

- Travailler à l'installation de professionnels de santé en proximité
- Créer les conditions favorables à la coordination des professionnels de santé

Objectif stratégique 2 : Développer la prévention et la promotion de la santé

Cet objectif est en relation avec l'axe 3 du contrat local de santé : « Développer la prévention et la promotion du bien-vivre en santé ».

- Promouvoir les actions de dépistage nationales au niveau local et les relayer
- Promouvoir la pratique de l'activité physique et une alimentation équilibrée pour favoriser le mieux-être global

Objectif stratégique 3 : Faciliter l'accès aux soins en santé mentale

Cet axe est en lien avec l'axe 2 dans le cadre du conseil local de santé mentale :

« Promouvoir la santé mentale positive ».

- Former les professionnels du territoire aux premiers secours en santé mentale, santé mentale jeune
- Soutenir l'accès aux soins et le maintien dans le logement
- Favoriser l'accès aux soins bucco-dentaires et le dépistage auditif et de vue pour éviter l'accumulation de dommages et de handicaps qui auront un impact non seulement au niveau physique mais également au niveau psychologique et social
- Étudier la mise en place de la médiation santé

LA GOUVERNANCE



Animation du contrat de ville

L'ingénierie du Contrat de ville 2024-2030 est assurée au sein du service Politique de la ville rattaché à la direction des solidarités et de l'action sociale de la Ville de Saint-Genis-Laval. Elle se compose d'un chef de projet politique de la ville, coordinateur du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Celui-ci est le garant technique de la cohérence globale du projet de la commune et de la bonne articulation entre les différents volets du contrat de ville. Il est chargé de mettre en oeuvre, suivre, coordonner et évaluer la présente Convention locale d'application. Le service comprend également un chargé de mission « Proximité et engagement citoyen » : il travaille sur des missions de proximité, impulse et coordonne des projets de développement et accompagne vers l'engagement citoyen.

Le service politique de la Ville est garant de la mise en oeuvre de la CLA, il en recherche les financements et il est la courroie de transmission entre les directives institutionnelles et politiques sur le territoire et la mise en oeuvre opérationnelle. Enfin, il coordonne les actions partenariales, ajuste la méthode.

Le chef de projet pourra également s'appuyer sur les compétences et moyens de la Métropole de Lyon et de l'État et plus particulièrement :

- En matière de développement urbain : services de la ville (techniques, urbanisme), services de l'État, Métropole de Lyon, bailleurs, régies...
- En matière de développement social : services de la ville (jeunesse, enseignement, sports), CCAS de Saint-Genis-Laval, services de l'État, Métropole de Lyon (via la Maison de la Métropole, etc.) ;
- En matière de développement économique, d'insertion et emploi : services de la ville, services de l'État, DIRECTE, France Travail, Mission Locale, Métropole de Lyon...
- En matière de citoyenneté et de prévention : partenaires du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (forces de l'ordre, bailleurs, structures socio-éducatives, délégué du préfet, Education nationale, prévention spécialisée...).

Instances de pilotage

Le Comité de pilotage financier du contrat de ville, co-présidé par la ville, l'État et la Métropole de Lyon, se réunira une fois par an, en présence des partenaires associés. Il fixe les orientations annuelles du Contrat de ville dans le cadre du projet de territoire. A ce titre, il définit la commande, son financement et l'évaluation.

Instance de gouvernance interne :

Un comité de pilotage partenarial se réunira au moment de la programmation financière. Celui-ci sera composé de l'élu en charge de l'action sociale, de la direction des solidarités et de l'action sociale, du chef de projet politique de la ville et du délégué du préfet.

Processus de décision



La participation citoyenne

La participation concerne à la fois les familles, les jeunes, les enfants, impliqués dans la vie du quartier. Elle permet en effet, de bénéficier de leur expertise d'usage, de susciter les initiatives citoyennes correspondant à leurs besoins. Elle permet en outre de les associer à la réalisation des actions. Il ne s'agit pas de faire le bonheur des habitants malgré eux, mais de faire avec et pour les habitants. Favoriser le pouvoir d'agir des habitants peut être actionné par l'« aller-vers ».

Des instances existent pour mettre en oeuvre cette participation, il s'agit par exemple du comité de la vie associative, des comités de quartier, du conseil des aînés, du comité d'animation des Collonges, du conseil municipal des jeunes, ou du conseil municipal des enfants. La participation permettra de mobiliser, d'associer les habitants du quartier en politique de la ville au travers des instances existantes, pour qu'ils les intègrent ou soient en lien avec elles. Ainsi, les besoins des habitants seront sondés lors de la mise en place de projets afin de co-construire les actions.

Suivi et évaluation

L'enjeu d'un suivi et d'une évaluation pertinente du contrat de ville métropolitain « Engagements quartiers 2030 » réside dans la garantie d'une adéquation entre les subventions accordées aux porteurs de projets et la pertinence de l'action développée sur le terrain.

A ce titre, le chef de projet aura la charge d'assurer un suivi opérationnel, administratif et financier des programmations annuelles. Pour ce faire, il produira une synthèse basée sur les bilans qualitatifs et quantitatifs produits par les porteurs de projets. Une vigilance sera accordée quant aux indicateurs de réussite fixés.

ANNEXES

Annexe 1

Détail de la méthodologie de réalisation

La démarche d'évaluation

Une évaluation des réalisations a été faite à mi-parcours. Des diagnostics en marchant ont été menés par le service politique de la ville et par l'association « Lieux dits et Traversés » afin de prendre en compte le regard et la parole des habitants.

La démarche de diagnostic

Elle a été menée en favorisant le croisement des regards et des sources d'informations :

- Par la synthèse des données de l'agence d'urbanisme de Lyon d'avril 2023, de la CTG 2021 – 2025, des données de la Mission Locale de février 2023, du diagnostic local de santé de septembre 2023, de la convention de GSUP 2017- 2020 et des données internes du service politique de la ville
- Par le partage des enjeux et éléments de diagnostic quantitatif en comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens en atelier : ce groupe de travail a permis de dégager les enjeux et axes stratégiques
- Par l'apport d'interviews auprès d'acteurs locaux et partenaires institutionnels pour enrichir quantitativement et qualitativement le diagnostic, mais aussi affiner les enjeux et pistes de développement.

Les personnes consultées sont :

- La coordinatrice du Conseil local de santé
- La coordinatrice Réussite Educative et la coordinatrice Petite Enfance et Parentalité
- La directrice de la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais
- La Déléguée de la Préfète
- Un groupe de travail avec des acteurs de proximité a permis également d'affiner les priorités du nouveau contrat de ville : cette instance d'animation du quartier des Colonges regroupe des acteurs locaux tels que des associations, des habitants, des parents d'élèves, le comité des locataires...

Ces éléments ont permis l'émergence des axes du futur contrat de ville et la proposition d'objectifs stratégiques et opérationnels. La restitution de ce travail ainsi que la finalisation de ces objectifs s'est construite en comité de pilotage interne.

Synthèse de la démarche méthodologique

Annexe 2

Le quartier populaire métropolitain des Barolles (ex-QVA)

La nouvelle géographie prioritaire de l'État n'a pas pu conserver les quartiers qui ne remplissaient pas les indicateurs de revenus ni/ou le nombre d'habitants. Ces territoires seront cependant soutenus par la Métropole de Lyon et la ville via le cofinancement de l'ingénierie, la GSUP et l'enveloppe Métropole pour le dispositif « quartiers d'été ».

Voici quelques données issues d'un rapport de l'agence d'urbanisme de Lyon (Fiche QVA, avril 2023).

Estimation de population supérieure à 1 000 habitants :

- Des données qui « suivent » le profil des quartiers en veille active de la Métropole de Lyon mais se rapproche du profil quartier politique de la ville pour le pourcentage de familles monoparentales (15% pour les Barolles contre 13% pour la moyenne des QVA et 17% pour la moyenne des QPV de la Métropole de Lyon) ;
- 43% des foyers allocataires sont des personnes seules et 34% sont des couples avec enfants ;
- Une évolution importante (+27%) des 15-17 ans couvert par au moins une prestation CAF entre 2018 et 2021 ;
- Sur représentation des familles avec au moins 3 enfants (21% en 2021 contre 11% pour la Métropole de Lyon et 10% pour la moyenne des quartiers veille active de la Métropole de Lyon, 19% pour la moyenne des quartiers politique de la ville) ;
- Augmentation et nombre élevé des allocataires de l'AAH : 16% des allocataires perçoivent l'AAH contre 7% pour la Métropole de Lyon ;
- Des demandeurs d'emploi de catégorie ABC en augmentation entre 2016 et 2020 mais dans une moindre mesure que sur les autres territoires de comparaison : +3% contre +9% pour la Métropole de Lyon.

Concernant le logement :

- Aux Barolles, on constate des logements plus récents que Collonges mais il existe encore des passoires thermiques (18% de logements classés E) et majoritairement des T3-T4 (70%) ;
- Un taux de vacance global à plus de 6% et 1,9% à plus de 3 mois, plus élevé que sur tous les territoires de comparaison (2,1 et 0,8% pour la Métropole de Lyon) ;
- Pour autant, un taux de mobilité assez faible (peu d'emménagements) à 1,9% contre 5,3% pour la Métropole de Lyon ;
- Un niveau de loyer moyen légèrement supérieur à la Métropole de Lyon à 6,4€/m² contre 6,2€.

Sur un plan plus qualitatif, des données issues des différents diagnostics :

- Des incidents, incivilités qui semblent cycliques, liés à des jeunes de 10/14 ans ;
- Précarité des jeunes et de leurs familles, scolarité problématique rendant la projection dans l'avenir et la construction de projets difficiles ;
- Manque de commerces de proximité et de services pour apporter une présence humaine, liens sociaux, convivialité et « du contrôle social ».

GLOSSAIRE



- **Bassin de vie** : périmètre dans lequel les habitants se déplacent et ont accès aux équipements et services les plus courants
- **CAF** : Caisse d'allocation familiale
- **CCAS** : Centre communal d'action sociale
- **CLA** : Convention locale d'application
- **CLS** : Contrat local de santé
- **CLSPD** : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- **CMU** : Couverture maladie universelle
- **COPIL** : Comité de pilotage
- **CTG** : Convention territoriale globale
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **GSUP** : Gestion urbaine et sociale de proximité
- **HLM** : Habitation à loyer modéré
- **GLH** : Grand Lyon Habitat
- **OPAC** : Office public d'aménagement et de construction
- **PIG** : Programme d'intérêt général
- **PRE** : Programme de réussite éducative
- **PV** : Politique de la Ville
- **QPM** : Quartier Populaire Métropolitain
- **QPV** : Quartier Politique de la Ville
- **REP** : Réseau d'éducation prioritaire
- **RPLS** : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux
- **SOL** : Sud-Ouest Lyonnais
- **TFPB** : Taxe foncière sur les propriétés bâties

Signataires



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

MÉTROPOLE

GRAND

LYON

